Economic Council
of Canada

Conseil économique
du Canada

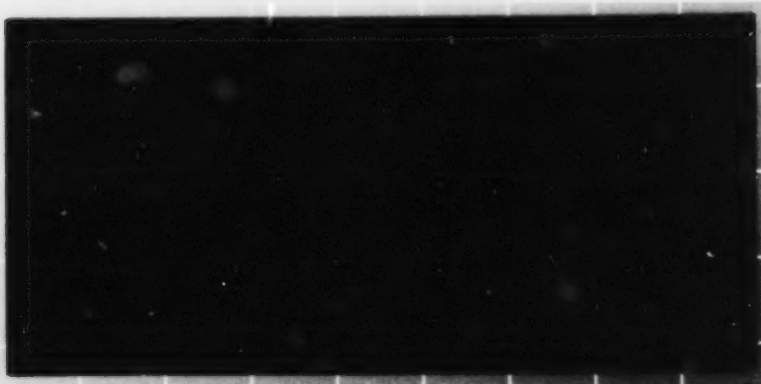

Working Paper
Document de travail

Document de travail n° 10

Le chômage au Canada de 1977 à 1987

Miles Corak

1990

ISSN 1180-3495

92-05325/

Le chômage au Canada de 1977 à 1987

Les résultats de ce document demeurent l'entière responsabilité de l'auteur et, en tant que tels, n'ont pas reçu l'adhésion des membres du Conseil économique du Canada.

Table des matières

Remerciements vii

Avant-propos ix

Résumé xi

Introduction 1

Provenance des données, vue d'ensemble des ouvrages portant sur le sujet et méthodologie 4

Situation à l'échelle du Canada 10
- Mesures sommaires 10
- Répartition du chômage 14
- Résumé 18

Facteurs démographiques et situation selon les régions 21
- Sexe, âge et état matrimonial 21
- Situation selon les régions 28
- Résumé 31

Les chômeurs de longue date 31
- Description des données et méthode d'estimation 32
- Résultats 35
- Résumé 40

Conclusion 41

Appendice 43

Notes 47

Liste des tableaux et des graphiques 53

Bibliographie 55

Remerciements

Une version préliminaire du présent document a été établie dans le cadre d'un contrat conclu avec le Groupe de recherche sur les problèmes de chômage du Conseil économique du Canada. L'auteur tient à remercier le Conseil économique du Canada pour son appui financier et à rendre hommage à S. Gera, J. Maxwell, R. Preston, S. Rahman, S. Roller et R. Veevers, qui ont bien voulu lui faire part de leurs observations.

Avant-propos

Les travaux de recherche présentés dans le présent document de travail s'inspirent d'un point de vue que les analyses du taux de chômage ne font pas souvent ressortir et soulèvent plusieurs questions difficiles à cerner autrement pour l'élaboration des politiques. L'auteur fait appel à une série d'enquêtes réalisées par Statistique Canada pour examiner la durée des périodes de chômage pendant une année donnée – ce qu'il appelle la « durée annuelle du chômage » d'une personne. Il peut ainsi analyser la répartition du fardeau de la période totale de chômage et la façon dont cette répartition a varié au cours du cycle économique.

L'auteur constate que le très petit nombre de travailleurs qui deviennent des chômeurs de longue date supportent la plus grande partie du fardeau de la période totale de chômage. Il suit l'évolution des variations qui se sont produites au cours du cycle économique, ainsi qu'entre les groupes démographiques et les régions et laisse entendre que « si l'économie canadienne sombre dans une autre grave récession, une proportion relativement faible de la population active assumera le gros des coûts qui en résulteront, et [. . .] il serait difficile de prévoir avec exactitude qui pourraient être ces personnes malchanceuses ». Cette éventualité soulève, entre autres, de sérieuses questions au plan de l'équité des politiques visant à lutter contre l'inflation par l'accroissement du taux de chômage.

Miles Corak fait partie du Groupe de recherche sur les problèmes de chômage du Conseil économique du Canada.

Judith Maxwell
Présidente

Résumé

Le présent document a pour objet d'analyser la répartition de la période totale de chômage et de déterminer comment cette répartition a varié durant la période 1977-1987. L'étude porte sur la « durée annuelle du chômage » d'une personne, c'est-à-dire sur la période totale de chômage dans l'année. Les principales questions soulevées sont les suivantes : Quelle proportion de la population active est en chômage plus de six mois dans l'année ? Quelle proportion du fardeau de la période totale de chômage dans l'année ces personnes supportent-elles ? Comment cette répartition varie-t-elle en fonction des caractéristiques démographiques et régionales, ainsi qu'au cours du cycle économique ? Dans quelle mesure peut-on identifier les chômeurs de longue date ? Les réponses aux questions de ce genre nous permettront de mieux voir comment le fardeau du chômage est réparti et les liens qui existent avec l'état conjoncturel de l'économie.

La période de référence 1977-1987 est définie aux fins de la présente étude en fonction des données disponibles. L'Enquête sur l'activité annuelle (EAA) fournit des données sur la période totale pendant laquelle une personne a été en chômage durant l'année. Elle a été réalisée pour les années 1977 à 1980 et 1982 à 1985. L'Enquête sur l'activité (EA) fournit des renseignements analogues pour les années 1986 et 1987.

Situation à l'échelle du Canada

Pour l'ensemble du pays, nous constatons que la durée annuelle moyenne du chômage augmente sensiblement après 1981, qu'elle a une légère tendance à diminuer pendant la reprise et que ces variations peuvent être attribuables presque entièrement à l'augmentation du nombre de personnes en chômage pendant plus de six mois dans l'année.

Facteurs démographiques et situation selon les régions

La répartition de la période totale de chômage s'est déplacée des femmes vers les hommes au cours de la récession, mais est revenue relativement rapidement, pendant la reprise, à la situation qui existait avant la récession. Toutefois, les variations au sein d'un même sexe de cette répartition se sont révélées plus persistantes que les variations entre les sexes. Dans les deux groupes, on observe un accroissement de la proportion du fardeau de la période de chômage supportée par les personnes en chômage pendant plus de six mois. Cette répartition n'est pas revenue à la situation qui existait avant la récession.

La variation la plus importante observée entre les groupes concernait la répartition selon l'âge. Pour les deux sexes, il y a eu un déplacement de la répartition de la période totale de chômage des jeunes vers les travailleurs plus âgés. La proportion du fardeau du chômage supportée par les personnes d'état matrimonial autre que marié ou célibataire a aussi augmenté.

Il s'est produit des variations appréciables de la répartition de la période de chômage entre les régions. Le fardeau du chômage s'est déplacé vers les provinces de l'Ouest. Dans toutes les régions, la période totale de chômage, après la récession, est très concentrée chez les chômeurs de longue date, mais en particulier dans la région de l'Atlantique, au Québec et en Colombie-Britannique.

Les chômeurs de longue date

Toutes les principales variations observées dans la répartition du chômage comportent une augmentation du nombre de personnes en chômage pendant plus de six mois dans l'année. Il semble toutefois que chez tous les groupes, indépendamment des caractéristiques personnelles ou régionales, il y ait eu une augmentation appréciable de la probabilité de chômage de longue durée. Des variations relatives importantes se sont produites dans la répartition selon l'âge et la scolarité tandis que la situation des groupes dans la force de l'âge et celle des groupes ayant fait des études secondaires ou postsecondaires s'est détériorée. Toutefois, la principale caractéristique, c'est qu'aucun de ces groupes n'a été à l'abri de l'effet de la récession.

Ces résultats semblent indiquer que : 1) les coûts du chômage ne sont pas répartis également entre les membres de la population active; 2) bon nombre des variations les plus importantes de la répartition des chômeurs au cours de la dernière décennie coïncident avec la récession de 1981-1982; 3) ces variations n'ont été renversées que lentement, si tant est qu'elles l'aient été. Un certain nombre de groupes, comme les plus âgés et les personnes vivant dans les provinces de l'Ouest, ont été plus touchés que d'autres. En général, toutefois, les variations du fardeau de chômage et de la probabilité de devenir chômeur de longue date touchent une minorité de travailleurs difficiles à cerner. Il est difficile de savoir avec précision dans quelle mesure l'évolution observée durant le cycle économique des années 80 peut servir de guide pour l'avenir. Selon les résultats obtenus, si l'économie canadienne sombre dans une autre grave récession, une proportion relativement faible de la population active assumera le gros des coûts qui en découleront, et il serait difficile de prévoir avec exactitude qui pourraient être ces personnes malchanceuses.

Introduction

Il n'est probablement pas du tout exagéré de soutenir que la décennie qui vient de se terminer a été la période la plus agitée des années d'après-guerre dans le secteur du travail au Canada. La croissance et la persistance du chômage constituent la manifestation la plus importante des chocs auxquels ce secteur a fait face, des adaptations plus ou moins réussies qui ont eu lieu par la suite et des problèmes qui restent à résoudre. Le graphique 1 montre l'évolution du taux de chômage global et fait ressortir clairement que les augmentations enregistrées dans les premières années se sont poursuivies sans perdre de leur intensité. Les taux de chômage des années 80 sont demeurés relativement élevés, même par rapport aux sommets atteints pendant le repli conjoncturel de la fin des années 50 et du début des années 60. Ce qui ressort le plus des données de la dernière décennie, c'est le caractère marqué et l'importance de la hausse du chômage au début de la récession de 1981-1982 et la lenteur de sa baisse au cours de la reprise. À la fin de 1981, le taux de chômage global s'était stabilisé à 7,5 %, mais à la fin de la décennie – après sept années d'expansion et au seuil d'un ralentissement de la croissance économique, comme beaucoup d'analystes le pensent – le taux est à peine revenu à ce niveau après avoir grimpé de 4 points de pourcentage.

Graphique 1

Taux de chômage, Canada, 1960-1987

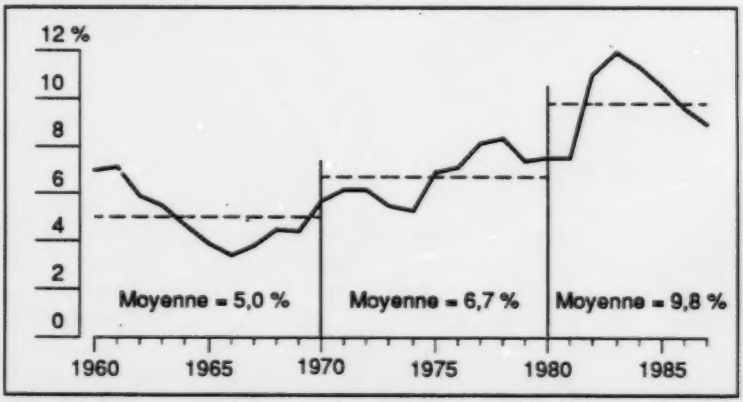

Ces données cachent toutefois autant de choses qu'elles en révèlent. Toutes les données annuelles proviennent des estimations du nombre de personnes en chômage à un moment donné établies grâce à l'Enquête mensuelle sur la population active (EPA) : il s'agit d'une moyenne d'une série d'instantanés pris tous les mois. Les mesures ponctuelles de ce genre servent à déterminer

la situation vis-à-vis de l'activité d'une personne à un moment donné dans le temps, mais ne permettent pas d'aborder directement les questions concernant l'activité d'une personne au cours d'une période donnée, comme la durée du chômage d'une personne au cours d'une certaine période, ou la répartition du fardeau de la période totale de chômage dans la population active. Les questions de ce genre revêtent de l'importance pour le bien-être des personnes et pour l'orientation des politiques à mettre en œuvre. Par exemple, les coûts et les avantages d'une politique monétaire visant à ramener le taux d'inflation à zéro [Lipsey, 1990; Lucas, 1989] ont fait l'objet récemment d'un vaste débat. La plupart des observateurs reconnaissent que l'adoption de ce genre de politique se traduit par des coûts comme la réduction de la production et une hausse du chômage. Toutefois, la répartition de ces coûts n'est pas souvent abordée. Une politique de taux d'inflation nul serait plus acceptable si les coûts du chômage étaient répartis de façon égale parmi la population – ou au moins si les personnes bénéficiant de la baisse du taux d'inflation subissaient les coûts de l'accroissement du chômage – que si les coûts du chômage étaient supportés arbitrairement par une faible proportion de la population active. Le recours aux mesures du chômage de l'Enquête sur la population active conjugué au calcul, d'après la loi d'Okun, de la perte de production qui en découle ne permet pas de répondre aux questions de ce genre sur la répartition des coûts.

Contrairement à l'Enquête sur la population active, l'Enquête sur l'activité annuelle (EAA) et l'Enquête sur l'activité (EA) portent sur le chômage observé sur une période donnée et permettent d'analyser les questions de ce genre. Dans le cadre de l'EAA, qui a été réalisée en janvier de chaque année de 1977 à 1985, les répondants devaient se rappeler leur situation vis-à-vis de l'activité au cours de l'année, tandis que l'EA a pris le relais pour les années 1986 et 1987. Ensemble, ces deux enquêtes permettent d'analyser le secteur du travail à l'aide d'une série de fenêtres d'un an qui remontent de 1987 jusqu'au début de 1977.

Le présent document a pour objet de présenter un survol descriptif de l'évolution du chômage au Canada à l'aide des sources de données précitées. L'étude porte surtout sur la « durée annuelle du chômage » d'une personne. Cette variable ne correspond pas nécessairement à la durée d'une période de chômage précise. Un répondant peut avoir accumulé six mois de chômage au cours de l'année en ayant été sans emploi durant six mois consécutifs ou pendant six périodes distinctes d'un mois. Dans le présent contexte, ces deux possibilités sont considérées comme si elles avaient les mêmes conséquences pour le bien-être de la personne, et ne font donc pas l'objet d'une analyse distincte. Le document traite de la répartition de la période totale de chômage durant l'année, et présente des totalisations sur la répartition du fardeau du chômage et l'évolution de cette répartition au cours de la dernière décennie. Il s'agit d'une analyse rétrospective à deux égards : les données qui portent

sur la dernière décennie sont regroupées, mais plus important encore, elles proviennent d'enquêtes mémoire. Les principaux résultats obtenus peuvent se classer en quatre grandes catégories.

Situation à l'échelle du Canada

Un nouveau taux de chômage est calculé et comparé au taux de chômage établi à partir de l'Enquête sur la population active. Les résultats de cette comparaison semblent non seulement indiquer qu'il y a plus de chômage, mais aussi qu'il est plus grave chez ceux qui en sont victimes. De plus, le fardeau de la période totale de chômage est très concentré. Au cours de n'importe quelle année, le très petit nombre de travailleurs qui restent sans emploi pendant plus de six mois supportent une part disproportionnée du fardeau de la période totale de chômage. Les variations de cette répartition qui ont coïncidé avec la récession de 1981-1982 n'ont pas été modifiées au cours de la reprise qui a suivi.

Facteurs démographiques

La répartition de la période totale de chômage s'est déplacée des femmes vers les hommes au cours de la récession, mais est revenue relativement rapidement, pendant la reprise, à la situation qui existait avant la récession. Toutefois, les variations au sein d'un même sexe de cette répartition se sont révélées plus persistantes que les variations entre les sexes. Dans les deux groupes, le fardeau du chômage a pesé davantage sur les personnes en chômage pendant plus de six mois et n'est pas revenu à la situation qui existait avant la récession. La variation la plus importante observée entre les deux groupes concernait la répartition selon l'âge. Pour les deux sexes, il s'est produit un déplacement de la répartition de la période totale de chômage des jeunes vers les travailleurs plus âgés. Ce déplacement a coïncidé avec la récession et ne commence à revenir à la situation antérieure que lentement.

Situation selon les régions

Il s'est produit des variations sensibles dans la répartition de la période de chômage entre les régions. Les chocs subis par le secteur du travail au cours de la dernière décennie n'ont pas été sans effet et ont eu pour conséquence d'accroître le fardeau du chômage des provinces de l'Ouest, ce qui a mis davantage toutes les régions sur un pied d'égalité. Dans toutes les régions, la période totale de chômage est très concentrée, mais surtout dans la région de l'Atlantique et au Québec.

Chômage de longue durée

Toutes les principales variations de la répartition du chômage comportent une augmentation du nombre de personnes sans emploi pendant plus de six mois au cours de l'année. La proportion de la population active et de chômeurs qui entre dans cette catégorie a augmenté au début de la récession et n'a baissé que légèrement pendant la reprise. Une régression descriptive à plusieurs variables fait ressortir le fait que, dans tous les groupes, quelles que soient les caractéristiques personnelles ou régionales, la probabilité de chômage de longue durée a connu une augmentation appréciable. Des variations relatives importantes se sont produites dans la répartition selon l'âge et la scolarité tandis que la situation des groupes dans la force de l'âge et celle des groupes ayant effectué des études secondaires ou postsecondaires s'est détériorée.

Dans la présentation de ces résultats, l'accent est mis sur la description plutôt que sur l'interprétation. Pour bien comprendre les raisons de ces phénomènes, il faut analyser les facteurs qui déterminent la fréquence et la durée des périodes de chômage. Ces questions sont abordées dans Corak [1990*a* et 1990*b*]. D'après les résultats obtenus, les coûts du chômage ne sont pas répartis également dans la population active, bon nombre des variations les plus importantes de la répartition des chômeurs au cours de la dernière décennie coïncident avec la récession de 1981-1982, et ces variations n'ont été renversées que lentement, si tant est qu'elles l'aient été. Toute tentative d'explication de la persistance des taux de chômage globaux doit aussi tenir compte de l'évolution de la répartition.

Le document comprend quatre parties. La première traite de la provenance des données, passe en revue les ouvrages où des données semblables ont été utilisées et trace les grandes lignes des méthodes utilisées dans le document; la deuxième présente les résultats obtenus pour l'ensemble du Canada; la troisième analyse l'évolution du chômage selon le sexe et les régions; enfin, la quatrième porte sur les caractéristiques des chômeurs de longue date, lesquels sont définis comme étant les personnes qui sont en chômage pendant plus de six mois au cours de l'année. La conclusion résume les résultats obtenus et fait état brièvement des répercussions de ces résultats sur certaines explications récentes de la persistance du taux de chômage global et de l'application de la politique macroéconomique.

Provenance des données, vue d'ensemble des ouvrages portant sur le sujet et méthodologie

L'Enquête sur l'activité annuelle (EAA) et l'Enquête sur l'activité (EA) peuvent toutes deux être considérées comme produisant des données « rétrospectives » parce qu'elles faisaient toutes deux appel à la capacité des

répondants de se remémorer leur situation vis-à-vis de l'activité au cours de l'année écoulée. L'EAA avait pour objet de fournir des renseignements non ponctuels sur les activités accomplies par les personnes dans le secteur du travail durant une année. Elle donnait des renseignements sur le moment, la fréquence et la durée des périodes d'emploi, de chômage et d'inactivité. Elle a été menée pour les années de référence allant de 1977 à 1985, sauf en 1981, où elle a été remplacée temporairement par l'Enquête sur les antécédents de travail. Pour chaque *mois* de l'année, le répondant est classé selon l'une des cinq situations possibles suivantes vis-à-vis de l'activité : 1) occupé tout le mois; 2) en chômage tout le mois; 3) inactif tout le mois; 4) occupé et en chômage durant le mois; 5) occupé et inactif durant le mois. L'EA a été menée de façon analogue, mais a fourni des données beaucoup plus désagrégées. Était attribuée l'une des quatre situations suivantes vis-à-vis de l'activité – occupé, en chômage à la recherche d'un emploi, en chômage sans rechercher d'emploi et inactif – pour chaque *semaine* de l'année. Tous les groupes de renouvellement de l'EPA de janvier, sauf le premier[1], ont répondu aux questionnaires des deux enquêtes.

Dans le présent document, aux fins de comparaison des deux enquêtes : 1) l'échantillon de l'EAA, qui se compose de personnes âgées de 15 ans ou plus, se limite aux personnes de 17 à 69 ans, qui est le groupe d'âge de l'échantillon de l'EA; 2) 2,17 semaines de chômage sont attribuées aux observations de l'EAA indiquant des situations mensuelles d'emploi et de chômage à partir de l'hypothèse qu'il y a 4,33 semaines par mois et que toutes les données sur le chômage sont mesurées en mois. En outre, il faut interpréter avec la plus grande prudence les résultats présentés pour 1977. En effet, le questionnaire employé dans la première EAA a été modifié par la suite pour faciliter la tâche des répondants, qui devaient faire appel à leur mémoire. À cause de ces variations, les résultats pour 1977 ne sont pas tout à fait comparables aux résultats des autres enquêtes[2].

Cette mise en garde vaut aussi pour les résultats de 1986 et 1987, non seulement parce que l'EA est très différente de l'EAA, mais aussi parce qu'elle fait appel au même échantillon pendant deux ans. Par conséquent, les résultats pour 1987 proviennent de renseignements portant sur le même ensemble de personnes que les résultats pour 1986. Il en résulte, entre autres, que les personnes formant l'échantillon de 1987 ont toutes un an de plus, et qu'elles ne se comparent donc pas strictement aux personnes de l'échantillon des 17 à 69 ans utilisé les années précédentes.

L'élément limitatif le plus important de toutes ces données est la possibilité de « biais de mémoire ». Statistique Canada [1982, p. 60-63 et graphique 3] fait état d'écarts importants existant entre les mesures ponctuelles du chômage tirées des données de l'EAA et les mesures provenant de l'EPA. Pour la période 1978-1980, les estimations du nombre de personnes en chômage tout

le mois produites à partir de l'EAA étaient inférieures de 18 à 20 % aux estimations du nombre de personnes en chômage produites à partir de l'EPA, tandis que les estimations du nombre de personnes en chômage à un moment donné dans le mois établies à partir de l'EAA variaient d'un chiffre inférieur de 5 % à un chiffre supérieur de 1 % aux mesures de l'EPA. Ces écarts sont attribuables à l'imperfection de la mémoire. Horvath [1982] traite aussi de cette question en ce qui concerne la *Work Experience Survey* (WES), enquête équivalente menée aux États-Unis. L'importance des erreurs de mémoire devrait être beaucoup moins grande dans l'EA que dans l'EAA à cause de la conception différente du questionnaire. Il s'agit là d'une autre raison d'être prudent quand on compare les résultats de 1986 et 1987 avec ceux des années précédentes.

Beach et Kaliski [1984, p. 10-20] prêtent une attention particulière aux biais inhérents aux données de l'EAA et établissent des ajustements pour en tenir compte. En plus du biais de mémoire, ils apportent des corrections pour prendre en compte les biais de censure, de troncature et de saisonnalité. Ces ajustements sont importants parce que leurs travaux portent sur la production d'estimations de la durée de périodes de chômage terminées [Beach et Kaliski, 1987, 1985 et 1984]. Ils examinent les parts relatives de la période totale de chômage représentées par des périodes de diverses longueurs, et évaluent dans quelle mesure cette répartition diffère selon les caractéristiques démographiques et régionales et varie en fonction des cycles économiques. Leur analyse se limite aux données de l'EAA pour 1978, 1980 et 1982. Ils concluent que la période totale de chômage se concentre fortement dans les périodes les plus longues – la période de chômage des 20 % de répondants qui constituent le groupe dont les périodes sont les plus longues représentant toujours plus de 50 % de la période totale de chômage – et que cette répartition s'est déplacée uniformément vers une plus grande concentration durant le repli conjoncturel de 1982. Aux fins actuelles, il convient de noter que la correction apportée pour tenir compte du biais de mémoire est la même pour chaque année étudiée et constitue un ajout important, car l'étude porte sur la durée des périodes terminées.

Akerlof et Yellen [1985] utilisent en fait le degré de sous-déclaration qui caractérise les données d'enquêtes mémoire comme outil analytique pour établir la gravité ou le caractère marquant du chômage. En effet, ils s'inspirent des principes psychologiques pour soutenir que, de façon générale, l'événement dont une personne se souvient le mieux est celui qui l'a marquée le plus. Ils calculent un taux de chômage à partir de la WES et laissent entendre que le ratio de cette mesure à la mesure ponctuelle tirée de la *Current Population Survey*, l'équivalent de l'EPA aux États-Unis, révèle la gravité du chômage. Ils décrivent les mouvements procycliques de ce ratio, le ralentissement tendanciel qu'ils observent et les variations transversales qui semblent liées aux responsabilités financières relatives, ce qui est compatible

avec l'hypothèse du caractère marquant : les femmes et les jeunes des deux sexes ont tendance à avoir une moins bonne mémoire que les hommes dans la force de l'âge. La difficulté la plus notable que pose l'hypothèse d'Akerlof-Yellen réside dans le fait que la plupart des données obtenues dans le cadre de ces enquêtes sont recueillies par substitution; en effet, des ménages sont interviewés, et une seule personne peut être chargée de fournir les renseignements sur tous les membres du ménage. Les données d'enquêtes mémoire recueillies indiquent donc dans quelle mesure le chômage a été marquant pour la personne du ménage qui a répondu à l'enquête et non pas pour la personne qui a été effectivement en chômage.

La présente étude n'apporte pas de correction pour tenir compte du biais de mémoire à la manière de Beach et Kaliski parce qu'elle ne vise pas principalement à calculer des périodes de chômage terminées, mais à vérifier l'hypothèse d'Akerlof-Yellen. En effet, d'après le résultat obtenu par Akerlof-Yellen, à savoir que les données d'enquêtes mémoire varient selon les cycles, Beach et Kaliski auraient dû ajuster leurs données à l'aide d'un facteur de correction différent pour chaque année étudiée.

Beach et Kaliski [1986*a* et 1986*b*] analysent la répartition de la durée annuelle du chômage à l'aide de la même méthode que celle employée pour les périodes de chômage terminées, mais sans effectuer d'ajustements aux données. En bref, la méthode consiste à classer les observations individuelles selon la durée annuelle du chômage, à établir des déciles et à déterminer la fraction de la période totale de chômage attribuable à chaque décile[3]. Par exemple, les auteurs constatent que la période totale de chômage est fortement concentrée dans le décile des 20 à 30 % de répondants dont la durée annuelle totale du chômage est la plus longue et que, même s'il y a des écarts entre les groupes à cet égard, elle continue de valoir indépendamment du degré de désagrégation des données selon les caractéristiques démographiques ou régionales. Ils constatent aussi que la proportion du fardeau de la période totale de chômage supportée par le décile des répondants dont les périodes sont les plus longues tend à varier de façon contracyclique. À mesure que le taux de chômage global augmente, la part du fardeau de la période totale de chômage supportée par les 30 % de répondants dont la durée annuelle du chômage est la plus longue diminue, et la part supportée par les 30 % de répondants dont la durée est la plus courte augmente, et ce, quelle que soit l'évolution de la durée des périodes de chômage.

En examinant la durée annuelle totale du chômage des personnes de leur échantillon, Beach et Kaliski abordent la même question que la présente étude. Mais ils examinent la répartition relative du fardeau du chômage, tandis que dans la présente étude, nous nous intéressons principalement à la variation des déciles et à la fraction du fardeau du chômage supportée par les travailleurs en chômage durant des périodes dont la longueur est précisée d'avance. Il se

peut fort bien que la part *relative* du fardeau du chômage total supportée par les 30 % de répondants dont la durée du chômage est la plus longue diminue à mesure que le taux de chômage global augmente, mais cela ne contredit pas le fait que ce groupe est en chômage plus longtemps, ni que la proportion de la durée annuelle du chômage excédant un certain niveau, par exemple six mois, augmente [Beach et Kaliski, 1986*b*, p. 321].

Clark et Summers [1979], Hasan et de Broucker [1985 et 1982], Murphy et Topel [1987] et l'OCDE [1988] ont utilisé les données d'enquêtes mémoire de cette façon, mais sauf Murphy et Topel, ils ne se sont intéressés qu'à une période de référence limitée. Clark et Summers [1979, p. 33-39] produisent, à partir de la WES pour 1969, 1974 et 1975, des résultats qui ont trait au pourcentage de la population active et au pourcentage du fardeau de la période totale de chômage supporté par les personnes en chômage pendant des périodes variant de 1 à 4 semaines, de 5 à 14 semaines, de 15 à 26 semaines, de 27 à 39 semaines et de 40 semaines ou plus durant l'année. Ils en arrivent à des inférences au sujet du caractère cyclique de la répartition du chômage en se fondant sur ce qui s'est passé durant trois ans seulement, et présentent une ventilation selon le sexe et l'âge pour 1974 seulement et encore à un niveau très global – c'est-à-dire selon le sexe pour les 16 à 19 ans et les 20 ans ou plus. Durant l'année du sommet, soit en 1969, la proportion de 1,1 % de la population active qui a été en chômage pendant 27 semaines ou plus – c'est-à-dire pendant plus de six mois – a supporté 34,9 % du fardeau de toute la période de chômage. Ces proportions sont passées à 4,6 et à 54,8 % respectivement durant l'année du creux, soit en 1975. Des totalisations de ce genre constituent une partie importante du présent document, mais la période observée est plus longue et le niveau de désagrégation des données transversales est beaucoup plus fin. Cela permet, au moins, d'évaluer les variations de la répartition du chômage au cours de l'ensemble du cycle économique, en particulier durant la reprise, où l'on a observé que le taux de chômage global n'a baissé que très lentement[4]. Hasan et de Broucker [1985 et 1982] obtiennent en partie les mêmes résultats à l'aide de l'EAA, mais leurs résultats se limitent aux trois premières années de ces données.

Murphy et Topel [1987] ont procédé à un examen exhaustif des données des enquêtes mémoire américaines. Leurs travaux de recherche visaient à évaluer l'évolution des tendances de la durée annuelle du chômage pour la période 1968-1985 et, en partie, à estimer la validité de l'hypothèse dite de Lilien [Lilien, 1982]. Les parties descriptives de leur étude portent sur les variations du fardeau du chômage au sein des groupes et entre les groupes. Toutefois, la valeur des données qu'ils présentent à l'appui de leurs conclusions est discutable. Par exemple, ils concluent que « la répartition du chômage au cours des périodes où il est élevé, mais stable, ressemble beaucoup à la répartition observée lorsqu'il est faible. Les seules variations relatives importantes de la répartition du chômage sont celles qui se produisent entre les

régions » [p. 12-13]. Mais ils ne présentent pas de totalisations sur les variations de cette répartition entre les groupes et au sein des groupes, et semblent fonder leur conclusion sur des désagrégations simples des caractéristiques démographiques et régionales. Or, cela ne révèle pas comment la période totale de chômage est répartie entre ces groupes, ni à l'intérieur de ces groupes par catégorie de durée des périodes de chômage. En outre, ils concluent que la tendance à un chômage plus élevé et le fait que cette tendance soit générale et non pas propre aux secteurs sont attribuables à une augmentation de la fréquence du chômage de longue durée. Ils accordent beaucoup d'importance à ce résultat de « neutralité » dans leur étude des différentes explications du chômage, mais il convient de noter que ce résultat et, en fait, que tous les résultats présentés dans leur étude sont fondés sur un échantillon d'hommes de 18 à 64 ans qui avaient fait partie de la population active pendant au moins 40 semaines durant l'année qui avait précédé leur interview. Il est réaliste de penser que les conclusions dégagées à partir de ce genre de critères d'échantillonnage pourraient ne pas valoir quand un échantillon plus représentatif est utilisé : quelle que soit la validité des conclusions de Murphy et Topel, leurs résultats ne présentent qu'un portrait très limité du fonctionnement du marché du travail.

En résumé, le présent document contribue aux ouvrages existant sur le sujet de la façon suivante. Nous avons décidé de nous concentrer sur la « durée annuelle du chômage » plutôt que sur la durée des périodes de chômage parce que nous avons voulu utiliser la variable qui était reliée le plus étroitement au bien-être des individus, en nous fondant sur l'hypothèse que les répercussions d'un nombre donné de mois de chômage sur le bien-être sont les mêmes, que ces mois aient été accumulés sur une seule période ou sur plusieurs périodes plus courtes. Cette orientation reflète aussi l'objet du document qui se veut plus descriptif qu'analytique; pour expliquer les résultats, il faut nécessairement analyser la fréquence et la durée des périodes de chômage. Il s'agit de la voie empruntée dans Corak [1990*a* et 1990*b*]. Les seuls travaux antérieurs où la même série de données a été utilisée et qui sont axés sur la durée annuelle du chômage sont ceux de Beach et Kaliski [1986*a* et 1986*b*]. Toutefois, du point de vue méthodologique, la présente étude ressemble plus à celle de Clark et Summers [1979]. Les résultats obtenus dans la présente étude sont fondés sur des totalisations détaillées des données de l'EAA ayant trait à la répartition du fardeau de chômage selon des intervalles précisés d'avance. Nous avons eu recours à l'EA pour compléter l'EAA afin d'étendre la période de référence de l'étude au-delà de toutes les périodes employées jusqu'ici au Canada et au-delà de la période utilisée par Clark et Summers.

En outre, étant donné que l'accent est mis sur les répercussions du chômage sur le bien-être, il convient d'examiner l'hypothèse d'Akerlof-Yellen à partir des données canadiennes. Enfin, la période de référence de l'étude (10 ans) permet de représenter graphiquement l'évolution observée au cours

du cycle économique et, en particulier, d'illustrer l'évolution de la répartition du chômage associée à la persistance des taux de chômage globaux au cours de la reprise conjoncturelle. Cela peut sûrement revêtir un certain intérêt à l'heure actuelle, vu que l'économie canadienne serait sur le point de sombrer dans une autre récession et que les avantages et les coûts de la poursuite d'une politique monétaire restrictive continuent de faire l'objet d'un débat. Contrairement à Murphy et Topel, nous n'avons utilisé dans la présente étude que des critères d'échantillonnage très stricts de manière à donner une image plus précise de l'évolution enregistrée au sein des groupes et entre eux.

Situation à l'échelle du Canada

Les totalisations qui suivent résument les principaux chiffres applicables à l'ensemble du Canada et sont fondées sur des données tirées de l'EAA pour les années de référence 1977-1980 et 1982-1985, et sur des données provenant du premier échantillon de l'EA pour 1986 et 1987. Pour être prise en compte dans l'analyse, une personne doit avoir entre 17 et 69 ans et avoir fait partie de la population active à un moment donné au cours de l'année de référence. Comme il a déjà été mentionné, il est douteux qu'on puisse comparer les données de l'EAA de 1977 et celles des années suivantes à cause des modifications apportées au questionnaire. Il en est de même pour les données de l'EA de 1986-1987. Les résultats obtenus pour ces années sont présentés par souci d'exhaustivité, mais il faut faire preuve d'une certaine prudence au moment de les interpréter. Pour ces raisons, l'analyse de l'évolution qui s'est produite au fil du temps s'applique en général, ci-après, à la période 1978-1985.

Mesures sommaires

Le tableau 1 présente plusieurs mesures sommaires de l'évolution qui s'est produite au cours de la période à l'étude. Les taux de chômage présentés en 1a) et 2a) permettent d'évaluer le caractère marquant du chômage. Le premier taux de chômage est la mesure obtenue à partir de l'EPA qui est représentée au graphique 1, tandis que le deuxième est tiré des données des enquêtes mémoire et correspond à la période totale de chômage pendant l'année de référence divisée par la période totale d'activité durant l'année. Cette dernière mesure – qu'on peut appeler « taux de chômage rétrospectif » (TC-R) – est en général inférieure au taux de chômage de l'EPA (TC-EPA) et affiche une plus grande sensibilité conjoncturelle, ayant augmenté plus que l'autre mesure entre 1980 et 1982 et ayant baissé plus rapidement durant la reprise. Au cours des trois années précédant 1981, le ratio TC-R/TC-EPA s'est établi en moyenne à 0,910, tandis qu'au cours des trois années suivant 1982, il s'est établi en moyenne à 0,972. Selon Akerlof et Yellen, on peut en déduire que

la gravité du chômage pour ceux qui en sont victimes a augmenté au cours de la récession et n'a baissé que lentement au cours de la reprise. La persistance du taux de chômage global s'accompagne d'un caractère plus marquant du chômage[5].

Il y a deux façons possibles d'expliquer la variation du ratio TC-R/TC-EPA. D'une part, le caractère marquant du chômage peut s'être amplifié chez tous les chômeurs, tandis que, d'autre part, le bassin de chômeurs peut avoir changé et comprendre une plus grande proportion de personnes pour qui le chômage est plus pénible que pour la moyenne. Ces deux facteurs jouent probablement tous les deux, mais les données en 2b) sur la fréquence du chômage semblent indiquer que le deuxième jouerait peut-être un rôle plus important. Ce chiffre correspond au nombre de personnes qui étaient en chômage *à un moment donné durant l'année* divisé par le nombre de personnes qui faisaient partie de la population active *à un moment donné durant l'année*. Si le chômage était purement statique, de sorte que les personnes en chômage à un moment de l'année seraient en chômage toute l'année, la fréquence du chômage coïnciderait avec TC-EPA. Le fait qu'il soit deux à trois fois plus important reflète l'aspect non statique du chômage sur une période d'un an. Les données en 2b) révèlent que ce chiffre a fait un bond important entre 1980 et 1982, et que des baisses très légères seulement ont été enregistrées dans les années suivantes. On peut en conclure qu'une grande partie de la population active qui en temps normal n'aurait pas été sans emploi est tombée en chômage au début de la récession La persistance de la fréquence au cours de la reprise pourrait résulter d'un mouvement très graduel de ce « noyau » de personnes hors du chômage, ou pourrait être attribuable à une sortie relativement rapide suivie de nouvelles entrées d'autres personnes. Ce qui est clair, par contre, c'est que la récession n'a pas seulement allongé la période de chômage du chômeur typique, mais il en a résulté aussi que beaucoup de personnes qui n'étaient pas chômeurs auparavant le sont devenues. Si le chômage est plus grave pour ces personnes et si, par conséquent, elles s'en souviennent de façon plus précise, alors une explication possible de la variation de TC-R/TC-EPA pourrait résider dans l'évolution de la composition du bassin de chômeurs.

Les parties 1 et 2 du tableau 1 présentent aussi quatre autres mesures de la durée moyenne du chômage. Les statistiques sommaires de ce genre ont fait l'objet de beaucoup d'observations et de controverses dans les ouvrages concernant la durée des périodes de chômage, dont la plupart s'appliquent dans le cas qui nous occupe. Pour que ces statistiques lui soient utiles, le lecteur doit bien comprendre comment elles sont obtenues. Les chiffres présentés en 1b) proviennent de l'EPA et portent sur la durée moyenne des périodes de chômage et non pas sur la durée annuelle du chômage. Plus précisément, ils ont trait à la durée moyenne des périodes de chômage qui sont en cours au moment où l'EPA a lieu, et pourraient donc être appelés « durée moyenne

Tableau 1

Mesures du chômage et du non-emploi, Canada, 1977-1987

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
1 Mesures du chômage de l'EPA[1]											
a) Taux de chômage (TC-EPA)	8,1	8,3	7,4	7,5	7,5	11,0	11,9	11,3	10,5	9,3	8,9
b) Durée moyenne des périodes interrompues (mois)	3,35	3,58	3,42	3,39	3,45	4,00	5,03	5,00	5,00	4,69	4,73
2 Mesures du chômage de l'EAA[2]											
a) Taux de chômage[3] (TC-R)	8,0	7,4	6,8	6,9		11,4	11,9	11,0	9,9	8,3	6,7
b) Fréquence[4]	21,0	22,2	21,8	21,6		27,9	27,4	26,7	24,3	20,6	18,2
c) Durée annuelle moyenne de la population active (mois) (DAM-PA)	0,87	0,78	0,71	0,72		1,20	1,25	1,16	1,04	0,91	0,74
d) Durée annuelle moyenne des chômeurs (mois) (DAM-CC)	4,15	3,51	3,25	3,35		4,29	4,56	4,35	4,17	4,40	4,08
e) Durée annuelle moyenne des chômeurs à un moment donné (mois) (DAM-C)	6,27	5,99	5,71	5,88		6,83	7,13	7,05	6,84	7,17	6,87

1 Statistique Canada, *La population active*, n° 71-001 au catalogue, pour toutes les personnes de 15 ans ou plus.
2 Pour toutes les personnes de 17 à 69 ans qui faisaient partie de la population active à un moment donné dans l'année.
3 Période totale de chômage/période totale dans la population active.
4 Pourcentage de la population active en chômage à un moment donné dans l'année.
SOURCE Totalisations établies à partir de l'Enquête sur l'activité annuelle (EAA) pour la période 1977-1985 et de l'Enquête sur l'activité (EA) pour 1986 et 1987.

des périodes interrompues ». En effet, comme l'EPA est menée à un moment donné dans le temps, les données obtenues concernent la période pendant laquelle un répondant a été en chômage jusqu'au moment de l'enquête, mais pas après; en ce sens, elle porte sur des périodes de chômage « interrompues ». Ces données sont présentées au tableau 1 par souci d'exhaustivité[6].

La partie 2 présente trois autres mesures de la durée annuelle moyenne du chômage : 1) la durée annuelle moyenne du chômage de la population active (DAM-PA), qui correspond à la période totale de chômage durant l'année divisée par le nombre total de membres de la population active à un moment donné durant l'année; 2) la durée annuelle moyenne du chômage des chômeurs (DAM-CC)[7], qui correspond à la période totale de chômage durant l'année divisée par le nombre total de chômeurs à un moment donné durant l'année; 3) la durée annuelle moyenne du chômage des chômeurs à un moment donné dans le temps (DAM-C), qui est une moyenne pondérée des périodes de chômage des chômeurs à un moment donné durant l'année[8]. Ces trois mesures donnent un portrait très différent de la durée annuelle du chômage de l'échantillon. DAM-PA est toujours beaucoup plus petite que les autre mesures, et DAM-C constitue toujours le plus gros chiffre. Les moyennes sur la période 1978-1985 sont : DAM-PA, 0,98 mois; DAM-CC, 3,9 mois; DAM-C, 6,5 mois. Toutes ces statistiques augmentent beaucoup après 1980 et atteignent un sommet en 1983, l'augmentation de 67 % de DAM-PA étant l'augmentation la plus notable. Cette dernière mesure affiche toutefois aussi la baisse la plus rapide au cours de la reprise : entre 1983 et 1985, elle a régressé d'à peu près 17 %, tandis que DAM-CC a décru de 8,6 % et que DAM-C n'a diminué que de 4,1 %.

Les écarts entre ces trois mesures indiquent le degré de concentration de la période totale de chômage, et le fait de les utiliser sans connaître la répartition du chômage risque de mener à des conclusions trompeuses sur le plan des politiques[9]. Par exemple, si la période totale de chômage dans une année donnée était répartie également dans toute la population active, c'est-à-dire que si toutes les personnes qui faisaient partie de la population active à un moment donné dans l'année avaient passé exactement le même temps en chômage, les trois statistiques seraient identiques et auraient toutes trois la valeur de DAM-PA. Dans cet exemple, la fréquence du chômage serait de 100 %. Les écarts effectivement observés entre DAM-PA et DAM-CC traduisent le fait qu'une minorité seulement de la population active est en chômage dans l'année. En fait, le ratio DAM-PA/DAM-CC correspond tout simplement au chiffre sur la fréquence présenté en 2b). De même, les écarts entre DAM-CC et DAM-C sont attribuables à la répartition inégale de la période totale de chômage chez les personnes qui sont effectivement victimes du chômage. Lequel de ces trois chiffres reflète avec le plus de précision le fonctionnement du secteur du travail ? Lequel devrait-on utiliser aux fins des politiques à mettre en œuvre ?

Il n'y a pas de réponse simple à ces questions. Selon la nature de la politique concernée, l'une des trois statistiques pourrait résumer de façon précise l'évolution du secteur du travail, ou il se pourrait qu'aucune d'entre elles ne puisse le permettre. Par exemple, pour l'application de la politique macro-économique, on pense souvent qu'il y a, au moins à court terme, un arbitrage à opérer entre le chômage et l'inflation. La société profite des avantages d'une baisse de l'inflation au prix d'un accroissement du chômage. Pour adopter une politique anti-inflationniste, il faut, entre autres choses, connaître la nature de cet arbitrage et savoir comment les avantages et les coûts seront répartis. Selon les valeurs de DAM-PA pour la période 1980-1983, chaque membre de la population active a été en chômage en moyenne 2,3 semaines de plus durant l'année qu'il ne l'aurait été dans une autre situation. Il s'agit d'une période relativement courte, et d'après l'hypothèse implicite, le fardeau est réparti également. Selon les chiffres pour DAM-CC pour la même période, 6 % de personnes de plus sont tombées en chômage qu'il n'y en aurait eu dans une autre situation, et celles qui ont effectivement été en chômage ont passé en moyenne 5,2 semaines de plus sans emploi. Il s'agit d'une période beaucoup plus longue, et une minorité de la population active en porte le fardeau. Si l'on suppose que les avantages d'une baisse de l'inflation sont répartis également au sein de la population, des décideurs pourraient être enclins à accepter l'arbitrage prévu par le premier scénario, mais l'accepteraient-ils aussi selon le deuxième scénario ? Les deux chiffres présentent des points de vue très différents de l'évolution de la situation au cours de cette période, et portent donc à croire qu'on a besoin de données sur l'ensemble de la répartition du chômage.

Les chiffres de DAM-C correspondent à la période moyenne pendant laquelle une personne en chômage à un moment précis sera en chômage au cours de l'année. Des trois mesures, c'est probablement celle qui revêt le plus d'intérêt pour les responsables des programmes propres au secteur du travail. Les chiffres sont considérables et semblent indiquer qu'à tout moment les politiques propres au secteur devraient viser à régler les problèmes du chômage de longue durée[10]. L'écart entre ce chiffre et celui de DAM-CC reflète le fait que le fardeau de la période totale de chômage n'est pas réparti également chez ceux qui tombent en chômage à un moment donné dans l'année.

Ces mesures moyennes du chômage ne suffisent pas à elles seules à déterminer les politiques à mettre en œuvre, et elles appellent d'autres questions sur la répartition de la période de chômage. La nature de cette répartition fait l'objet de la prochaine section.

Répartition du chômage

Le tableau 2 présente la durée moyenne globale du chômage attribuable à chaque catégorie de durée dans le cas de DAM-PA, et souligne donc le fait

Tableau 2

Durée moyenne du chômage de la population active attribuable à chaque catégorie de chômeurs selon la durée, Canada, 1977-1987

	Durée du chômage					
	0 à 1 mois	2 à 3 mois	4 à 6 mois	7 à 9 mois	10 à 12 mois	Total
1977	0,042	0,16	0,26	0,22	0,19	0,87
1978	0,052	0,16	0,23	0,18	0,17	0,78
1979	0,057	0,15	0,22	0,15	0,14	0,71
1980	0,055	0,15	0,21	0,15	0,15	0,72
1982	0,049	0,18	0,32	0,29	0,36	1,2
1983	0,046	0,17	0,31	0,32	0,41	1,3
1984	0,049	0,16	0,30	0,27	0,38	1,2
1985	0,051	0,16	0,26	0,25	0,32	1,0
1986	0,027	0,12	0,22	0,23	0,31	0,91
1987	0,021	0,12	0,20	0,15	0,25	0,74

Source Totalisations établies à partir de l'EAA pour la période 1977-1985 et de l'EA pour 1986 et 1987.

que des phénomènes intéressants concernant la répartition du chômage sont masqués quand on se concentre uniquement sur le chiffre global. Le tableau 3 présente la même ventilation pour DAM-C.

Par exemple, sur la période 1978-1980, 28 % environ de DAM-PA étaient attribuables en moyenne aux personnes en chômage pendant trois mois ou moins contre près de 43 % pour les personnes en chômage pendant plus de six mois. Au cours de la période suivante, soit de 1982 à 1985, la durée annuelle moyenne du chômage de la population active était plus longue, mais le gros de cette augmentation était attribuable aux chômeurs de longue date. La part moyenne des personnes en chômage pendant trois mois ou moins est tombée à 19 %, tandis que celle des chômeurs de longue date a augmenté pour atteindre un peu plus de 54 %. Le mouvement global de DAM-PA est dû presque exclusivement à un déplacement de la répartition du chômage vers les personnes qui ont été en chômage pendant la période la plus longue. On observe exactement la même tendance dans le cas de la durée annuelle moyenne du chômage des chômeurs.

Le graphique 2 présente le pourcentage du fardeau de la période totale de chômage supporté par chaque catégorie de chômeurs selon la durée du chômage. Les parts de chaque catégorie, en particulier celles dont la durée est la plus longue, sont relativement stables durant la période 1978-1980 : environ 28 % du fardeau de la période totale de chômage étant supportés par les personnes en chômage pendant 3 mois ou moins durant cette période, contre 42 % à peu près pour les personnes en chômage pendant 7 à 12 mois. La principale variation dans les données s'est produite sur la période 1980-1982. Entre 1982 et 1985, 18,4 % en moyenne du fardeau de la période totale de chômage étaient supportés par la catégorie de la plus courte durée, comparativement à un peu plus de 56 % en moyenne pour la catégorie de la plus longue durée.

Les données utilisées pour la composition du graphique 2 proviennent de la dernière partie du tableau 4. Ce tableau présente la répartition de la population active, du nombre de chômeurs et de la période totale de chômage par catégorie selon la durée. Il illustre le degré de concentration du chômage et les variations de cette concentration au fil des ans. Le chômage est très concentré au cours de chaque année de la période observée. En 1979, année où TC-EPA était à son niveau le plus bas de toute la période à l'étude, seulement 3,1 % de la population active a été en chômage pendant plus de six mois de l'année, et même si ce groupe comptait seulement 14,6 % du nombre total de personnes en chômage, il a supporté 40,3 % du fardeau de la période totale de chômage cette année-là. De même, en 1983, année où TC-EPA a atteint un sommet, 7,8 % de la population active faisait partie de la catégorie des chômeurs de longue date, constituant 28,5 % du nombre de chômeurs et supportant 58,3 % du fardeau de la période totale de chômage. L'examen de

Tableau 3

Durée moyenne du chômage des chômeurs attribuable à chaque catégorie de chômeurs selon la durée, Canada, 1977-1987

	Durée du chômage					
	0 à 1 mois	2 à 3 mois	4 à 6 mois	7 à 9 mois	10 à 12 mois	Total
1977	0,20	0,76	1,26	1,02	0,91	4,15
1978	0,24	0,70	1,04	0,79	0,75	3,51
1979	0,26	0,68	1,00	0,68	0,63	3,25
1980	0,25	0,68	0,99	0,71	0,71	3,35
1982	0,18	0,64	1,14	1,05	1,28	4,39
1983	0,17	0,61	1,13	1,18	1,48	4,56
1984	0,19	0,61	1,12	1,02	1,41	5,35
1985	0,19	0,65	1,06	1,00	1,28	4,17
1986	0,13	0,56	1,04	1,13	1,52	4,40
1987	0,12	0,68	1,08	0,83	1,38	4,08

SOURCE Totalisations établies à partir de l'EAA pour la période 1977-1985 et de l'EA pour 1986 et 1987.

Graphique 2

Répartition de la période totale de chômage, par catégorie de chômeurs selon la durée, 1977-1987

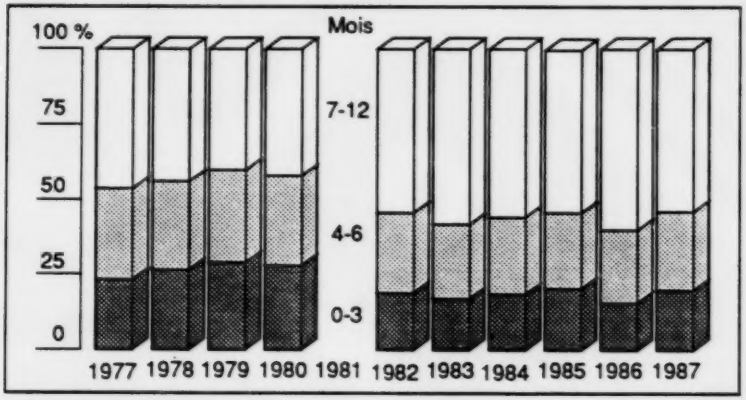

la catégorie des périodes de chômage de 10 à 12 mois fait ressortir une concentration encore plus forte. Le graphique 3 montre ces phénomènes au cours de la période à l'étude. L'effet de la récession de 1981-1982 est très marqué; plus de personnes sont devenues des chômeurs de longue date et supportaient une plus grande partie du fardeau de la période totale de chômage.

Ces résultats semblent indiquer qu'il y a eu un déplacement structurel de la répartition de la période de chômage qui a coïncidé avec la récession de 1981-1982. La persistance observée dans le taux de chômage global s'accompagne d'une variation de la répartition du chômage telle qu'il y a plus de chômeurs de longue date et que ces chômeurs supportent une plus grande partie du fardeau de la période totale de chômage.

Résumé

L'analyse des données des enquêtes mémoire résumées dans la présente section a mis en lumière plusieurs dimensions du chômage pour la période 1977-1987 qui n'auraient pas été évidentes autrement. D'abord, ce type de données a permis d'obtenir un nouveau taux de chômage qu'on a désigné sous le nom de taux de chômage rétrospectif. La comparaison de cette mesure et du taux de chômage établi à partir de l'Enquête sur la population active a permis de vérifier la thèse d'Akerlof-Yellen au moyen de données canadiennes. Le ratio de ces deux taux de chômage suit la courbe de l'évolution

Tableau 4

Répartition de la durée annuelle du chômage, Canada, 1977-1987

	1977	1978	1979	1980	1982	1983	1984	1985	1986	1987
					Pourcentage de la population active					
Mois de chômage :										
Aucun	79,0	77,8	78,2	78,4	72,1	72,6	73,3	75,0	79,4	81,8
≤ 1	4,2	6,6	7,3	7,1	6,2	5,7	6,3	6,0	4,3	3,6
2 à 3	6,8	6,9	6,7	6,6	7,9	7,3	7,2	7,3	5,6	6,0
4 à 6	5,5	4,9	4,7	4,6	6,7	6,5	6,3	5,6	4,7	4,3
7 à 9	2,8	2,3	1,9	1,9	3,8	4,2	3,5	3,2	3,1	2,0
10 à 12	1,7	1,5	1,2	1,4	3,2	3,6	3,3	2,9	2,8	2,2
					Pourcentage du nombre de chômeurs					
≤ 1	20,0	29,8	33,3	32,6	22,3	20,9	23,6	24,2	21,0	19,8
2 à 3	32,2	31,0	30,6	30,6	28,4	26,8	27,1	29,1	27,2	33,1
4 à 6	26,3	22,2	21,5	21,3	24,1	23,9	23,7	22,4	23,0	23,6
7 à 9	13,2	10,3	8,9	9,2	13,7	15,2	13,1	12,9	15,1	11,2
10 à 12	8,2	6,7	5,7	6,4	11,5	13,3	12,5	11,4	13,6	12,2
					Pourcentage de la période totale de chômage					
≤ 1	4,9	6,7	8,0	7,6	4,1	3,7	4,3	4,6	3,0	2,9
2 à 3	18,3	19,9	20,9	20,4	14,9	13,3	14,1	15,6	12,8	16,8
4 à 6	30,3	29,5	30,8	29,6	26,5	24,7	25,8	25,3	23,8	26,3
7 à 9	24,6	22,6	20,9	21,2	24,6	25,8	23,5	23,9	25,8	20,3
10 à 12	21,9	21,3	19,4	21,3	29,9	32,5	32,4	30,1	34,7	33,7

SOURCE Totalisations établies à partir de l'EAA pour la période 1977-1985 et de l'EA pour 1986 et 1987.

Graphique 3

Répartition des chômeurs de longue date, 1977-1987

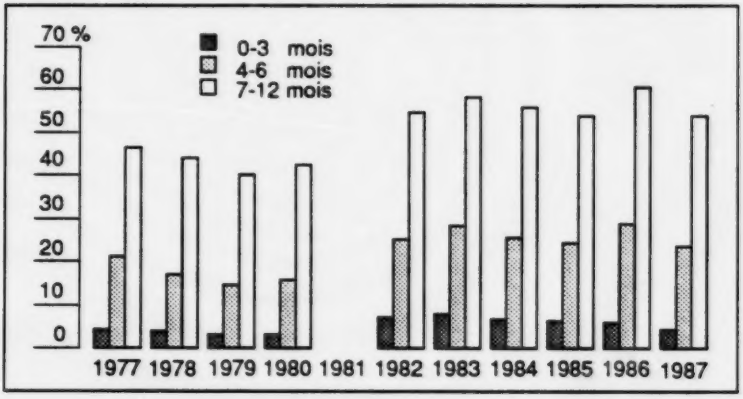

conjoncturelle. Une augmentation appréciable s'est produite durant la récession de 1981-1982, qui semble indiquer que la hausse et la persistance du taux de chômage observées dans les données de l'Enquête sur la population active ont été plus pénibles pour les personnes qui ont dû les subir. Cela fait ressortir l'importance des résultats qui suivent sur la répartition du chômage.

Trois mesures différentes de la durée annuelle moyenne du chômage ont aussi été calculées : la durée annuelle moyenne de la population active, la durée annuelle moyenne des personnes en chômage pendant un certain temps dans l'année et la durée annuelle moyenne des personnes en chômage à un moment donné dans l'année. Ces mesures sont très différentes les unes des autres et ne peuvent pas s'interpréter correctement si l'on ne tient pas compte de l'ensemble de la répartition du chômage. Selon la première mesure, la durée annuelle moyenne du chômage s'étend sur un mois environ pendant toute la période observée, tandis que, selon la troisième, elle s'étend sur 6,5 mois environ. L'utilisation d'une statistique de ce genre sans autre renseignement complémentaire pourrait aboutir jusqu'à un certain point à des conclusions tout à fait trompeuses, mais selon le genre de politique à mettre en œuvre, l'une d'entre elles pourrait être correcte. Les écarts entre elles reflètent la répartition inégale du chômage.

L'aspect le plus important des questions soulevées par les données des enquêtes mémoire concerne cette répartition. On constate que la période totale de chômage au cours de n'importe quelle année est fortement concentrée chez les personnes qui passent plus de six mois de l'année en chômage. On constate

aussi que cette répartition s'est déplacée de façon sensible au moment de la récession de 1981-1982, et qu'elle n'est revenue que très partiellement à la situation d'avant la récession au cours de la reprise. Avant la récession, 3,4 % de la population active supportait en moyenne 42 % à peu près du fardeau de la période totale de chômage, tandis qu'après 1981, 7 % en moyenne de la population active supportait environ 56 % du fardeau de la période totale de chômage. La persistance observée dans les taux de chômage globaux s'est donc accompagnée d'un déplacement du fardeau du chômage vers les personnes qui sont en chômage pendant de très longues périodes.

Facteurs démographiques et situation selon les régions

Les tableaux qui suivent présentent l'évolution de la répartition de la période totale de chômage entre les groupes et au sein des groupes. Les facteurs démographiques sont analysés en premier lieu; suit une ventilation par région.

Sexe, âge et état matrimonial

Le tableau 5 présente la répartition de la période totale de chômage *entre* chaque groupe d'âge selon le sexe. La répartition entre les sexes a été relativement constante de 1978 à 1980, les hommes supportant à peu près 56 % du fardeau de la période totale de chômage. Même si cette proportion a augmenté pour atteindre un peu plus de 60 % en 1982, elle a commencé à baisser immédiatement après et était presque revenue en 1985 au niveau qui existait avant la récession. Par conséquent, bien que la répartition de la période totale de chômage entre les sexes varie en fonction des phases descendantes des cycles, elle varie aussi en fonction des phases ascendantes et ne semble pas contribuer à la persistance du taux de chômage global. Les variations les plus notables entre les groupes sont fonction de l'âge. Entre 1980 et 1982, la part du fardeau de la période totale de chômage supportée par les hommes de tous les âges a progressé, sauf celle des très jeunes. De plus, la part du fardeau du chômage supportée par les hommes de 25 à 44 ans s'est en fait accrue au cours de chaque année de la reprise, tout comme la part des 55 à 64 ans. La catégorie des 45 à 54 ans est celle qui s'en est tirée le mieux : il s'agit de la catégorie dont la part de la période totale de chômage enregistrée entre 1980 et 1982 a augmenté le moins, et sa part a diminué rapidement pendant la reprise. La situation des femmes est légèrement différente en raison de la plus grande propension des femmes à se retirer de la population active. Toutefois, le fait le plus notable concerne aussi le groupe des 25 à 44 ans. Entre 1980 et 1982, la part du chômage de ce groupe n'a guère varié. Pendant la reprise, elle s'est accrue de sorte qu'en 1985, les femmes de cette catégorie supportaient une plus grande partie du fardeau de la période totale de chômage

Tableau 5

Répartition de la période totale de chômage selon le sexe et l'âge, Canada, 1977-1987

En pourcentage

	1977	1978	1979	1980	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Hommes										
17 à 19 ans	10,2	9,5	9,0	9,3	8,04	6,6	6,2	5,9	5,1	5,8
20 à 24 ans	15,3	12,8	13,6	13,5	14,8	15,4	14,1	12,5	11,1	10,3
25 à 34 ans	12,7	13,2	13,7	14,8	16,7	17,8	17,3	17,9	16,7	15,8
35 à 44 ans	6,9	7,6	7,9	7,6	9,4	9,4	9,6	9,7	8,6	9,7
45 à 54 ans	5,7	6,7	6,3	6,5	6,8	6,2	6,4	6,3	6,3	6,5
55 à 64 ans	4,1	5,3	4,5	4,1	4,5	4,7	5,6	5,2	5,5	4,9
65 à 69 ans	0,29	0,44	0,54	0,27	0,39	0,28	0,36	0,21	0,15	0,29
Total	55,2	55,5	55,5	56,0	60,6	60,5	59,4	57,7	53,4	53,5
Femmes										
17 à 19 ans	8,6	9,0	8,5	8,3	5,8	5,5	4,8	4,2	4,1	4,6
20 à 24 ans	10,8	10,0	10,2	10,6	9,4	9,2	9,0	9,3	8,6	8,6
25 à 34 ans	11,8	12,4	11,4	11,4	11,1	11,6	12,8	12,7	14,8	15,1
35 à 44 ans	6,7	6,6	5,8	6,7	6,8	6,5	7,4	8,7	9,6	9,6
45 à 54 ans	4,6	4,0	4,9	4,7	4,1	4,2	4,2	4,5	5,8	5,0
55 à 64 ans	2,2	2,3	2,5	2,2	2,2	2,4	2,2	2,6	3,7	3,5
65 à 69 ans	0,13	0,09	0,19	0,042	0,091	0,47	0,11	0,16	0,10	0,16
Total	44,8	44,5	44,5	44,0	39,4	39,4	40,6	42,3	46,6	46,6
Les deux sexes										
17 à 19 ans	18,8	18,6	17,6	17,6	13,9	12,1	10,9	10,1	9,2	10,4
20 à 24 ans	26,1	22,8	23,7	24,1	24,2	24,6	23,0	21,8	19,7	19,0

Tableau 5 (suite)

En pourcentage

	1977	1978	1979	1980	1982	1983	1984	1985	1986	1987
25 à 34 ans	24,5	25,6	25,1	26,2	27,8	29,4	30,1	30,6	31,5	30,9
35 à 44 ans	13,6	14,2	14,7	14,3	16,1	15,9	16,9	18,5	18,2	19,3
45 à 54 ans	10,4	10,7	11,2	11,2	10,8	10,4	10,6	10,9	12,1	11,5
55 à 64 ans	6,3	7,6	7,0	6,3	6,7	7,17	5,6	7,8	9,1	8,4
65 à 69 ans	0,42	0,53	0,73	0,31	0,48	0,33	0,47	0,37	0,25	0,45
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

qu'avant la récession. Cela est particulièrement vrai dans le cas des 35 à 44 ans. La situation des femmes de 55 à 64 ans a été la même, mais à un degré un peu moins prononcé. Les résultats ventilés selon l'âge à l'échelle du Canada indiquent en général un déplacement du fardeau du chômage des jeunes vers les travailleurs plus âgés. La comparaison des données de 1985 et de celles de 1980 révèle que la part des 24 ans et moins a diminué, et que celle de tous les autres groupes a augmenté, à l'exception de celle des 45 à 54 ans, qui est restée à peu près constante durant toute la période observée. Ces phénomènes sont attribuables aux variations aussi bien de la répartition du chômage entre les groupes que du nombre de personnes de chaque groupe d'âge.

Le tableau 6 illustre les variations de la répartition de la période totale de chômage entre les groupes selon le sexe et l'état matrimonial. Les hommes mariés et les hommes de la catégorie d'état matrimonial « autre » ont été les seuls groupes à voir leur part du chômage augmenter de façon appréciable entre 1980 et 1982. Toutefois, avec la reprise, le groupe « autre » des deux sexes a vu sa part progresser par rapport à la répartition qui existait avant la récession. Entre 1980 et 1985, la part du fardeau de la période totale de chômage supportée par les hommes d'état matrimonial « autre » a augmenté de 40,1 %. Dans le cas des femmes d'état matrimonial « autre », le pourcentage s'est accru de 31,2 % au cours de la même période, soit une hausse un peu moins importante, mais néanmoins appréciable. La baisse la plus sensible a été enregistrée par les femmes célibataires; tous les autres groupes ont maintenu des parts à peu près constantes au cours de la période. Summers [1986, p. 351-352 et tableau 4] fait état de phénomènes à peu près semblables dans les données américaines sur les taux de chômage selon l'état matrimonial au cours de la période 1978-1985. Un déplacement du fardeau du chômage vers les groupes d'état matrimonial « autre » s'est produit au cours de la reprise, qui peut être dû soit aux variations du nombre de personnes dans cette catégorie, soit à un déplacement pur et simple de la répartition du chômage[11].

Ainsi, les variations les plus notables de la répartition de la période totale de chômage entre les groupes sont fonction de l'âge et de l'état matrimonial, et non pas uniquement du sexe. Le tableau 7 offre une autre perspective de ce phénomène en montrant que, même s'il n'y a pas eu de variations durables entre les sexes, il y en a eu au sein de chacun d'eux. Ce tableau présente les mêmes données que le tableau 4, mais selon le sexe. Le chômage est très concentré dans les deux groupes, mais légèrement plus chez les hommes que chez les femmes. En 1979, par exemple, 3,1 % de la population active masculine a été en chômage pendant plus de six mois de l'année, et a supporté à peu près 42 % du fardeau de la période totale pendant laquelle les hommes ont été en chômage cette année-là, contre 3,2 et 38,6 % respectivement chez les femmes. Toutefois, chez les deux groupes, il s'est produit un déplacement de la répartition du chômage vers les chômeurs de longue date. Ces chiffres ont atteint un sommet en 1983, année où 8,7 % de la population active

Tableau 6

Répartition de la période totale de chômage selon le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1977-1987

En pourcentage

	1977	1978	1979	1980	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Hommes	55,2	55,5	55,5	56,0	60,6	60,5	59,4	57,7	53,4	53,5
Mariés	26,4	27,3	27,9	27,1	30,6	29,8	29,7	28,4	27,4	28,9
Célibataires	26,9	24,9	24,8	26,2	26,7	27,3	26,5	25,4	22,9	20,8
Autres	1,92	3,21	2,73	2,77	3,34	3,49	3,24	3,88	3,13	3,77
Femmes	44,8	44,5	44,5	44,0	39,4	39,4	40,6	42,3	46,6	46,6
Mariées	26,2	25,3	25,6	24,5	22,4	22,1	23,2	24,5	27,0	27,5
Célibataires	14,2	15,1	14,6	15,1	12,6	12,9	12,5	12,1	13,4	12,6
Autres	4,44	4,15	4,35	4,36	4,44	4,42	4,76	5,72	6,21	6,4

Tableau 7

Répartition de la durée annuelle du chômage selon le sexe, Canada, 1977-1987

	1977	1978	1979	1980	1982	1983	1984	1985	1986	1987
					Pourcentage de la population active					
1 a) Hommes										
Aucun	82,2	79,4	79,8	79,9	72,0	72,6	73,5	76,1	80,8	82,9
≤ 1 mois	2,8	6,0	6,5	6,1	5,5	5,0	5,7	5,2	3,7	3,3
2 à 3 mois	5,7	6,3	5,9	5,9	7,5	6,7	6,7	6,3	5,1	5,4
4 à 6 mois	5,2	4,7	4,6	4,8	7,1	6,9	6,5	5,8	4,7	4,2
7 à 9 mois	2,6	2,3	1,9	2,0	4,3	4,7	3,9	3,4	3,0	2,0
10 à 12 mois	1,5	1,4	1,2	1,4	3,6	4,0	3,7	3,2	2,7	2,2
b) Femmes										
Aucun	73,8	75,6	75,9	76,3	72,0	72,7	73,1	73,7	77,7	80,6
≤ 1 mois	6,5	7,5	8,3	8,4	7,1	6,6	7,1	7,1	5,1	4,0
2 à 3 mois	8,5	7,8	7,8	7,6	8,5	8,1	7,9	8,4	6,3	6,7
4 à 6 mois	6,1	5,3	4,8	4,4	6,2	6,1	6,1	5,3	4,8	4,4
7 à 9 mois	3,0	2,3	1,9	1,9	3,2	3,4	3,0	3,0	3,2	2,1
10 à 12 mois	2,1	1,6	1,3	1,4	2,7	3,1	2,9	2,4	2,9	2,2
					Pourcentage du nombre de chômeurs					
2 a) Hommes										
≤ 1 mois	15,7	29,0	32,3	30,2	19,7	18,3	21,4	21,6	19,2	19,2
2 à 3 mois	31,9	30,4	29,1	29,4	26,7	24,6	25,4	26,4	26,5	31,7
4 à 6 mois	29,1	22,8	22,9	23,6	25,4	25,2	24,4	24,4	24,5	24,4
7 à 9 mois	14,8	10,9	9,6	10,1	15,3	17,2	14,8	14,3	15,6	11,8
10 à 12 mois	8,6	6,9	6,1	6,7	12,9	14,7	14,1	13,3	14,1	12,9

Tableau 7 (suite)

	1977	1978	1979	1980	1982	1983	1984	1985	1986	1987
b) Femmes										
≤ 1 mois	24,8	30,8	34,4	35,3	25,6	24,3	26,5	27,2	23,0	20,5
2 à 3 mois	32,5	31,7	32,4	31,9	30,7	29,5	29,3	32,1	28,1	37,7
4 à 6 mois	23,3	21,5	19,9	18,6	22,4	22,2	22,7	20,1	21,5	22,8
7 à 9 mois	11,5	9,5	8,1	8,1	11,5	12,6	11,0	11,3	14,4	10,6
10 à 12 mois	7,9	6,4	5,3	6,1	9,7	11,4	10,6	9,3	13,1	11,5
					Pourcentage de la période totale de chômage					
3 a) Hommes										
≤ 1 mois	3,6	6,1	7,2	6,5	3,3	3,0	3,5	3,7	2,6	2,7
2 à 3 mois	17,3	19,2	19,3	18,8	13,1	11,5	12,5	13,3	12,1	15,4
4 à 6 mois	31,5	29,5	31,7	31,2	26,2	24,4	24,9	25,6	24,4	26,5
7 à 9 mois	25,0	23,6	21,8	22,2	25,8	27,3	24,9	24,6	26,1	20,6
10 à 12 mois	21,6	21,6	20,0	21,3	31,5	33,8	34,2	32,9	34,8	34,8
b) Femmes										
≤ 1 mois	6,3	7,4	8,9	9,0	5,3	4,8	5,3	5,8	3,5	3,1
2 à 3 mois	19,5	20,8	22,9	22,5	17,7	16,0	16,4	18,9	13,7	18,3
4 à 6 mois	28,8	29,5	29,7	27,5	26,9	25,2	27,1	24,9	23,1	26,2
7 à 9 mois	23,0	21,5	19,9	19,8	22,6	23,5	21,4	22,9	25,4	20,0
10 à 12 mois	22,4	20,9	18,7	21,2	27,4	30,5	29,8	27,4	34,5	32,5

SOURCE Totalisations établies à partir de l'EAA pour la période 1977-1985 et de l'EA pour 1986 et 1987.

masculine était constituée de chômeurs de longue date et supportait 61,1 % du fardeau de la période totale de chômage, et où 6,5 % de la population active féminine entrait dans la même catégorie et supportait 54 % de la période totale de chômage. En 1985, ces chiffres n'avaient baissé que légèrement chez les deux groupes[12].

Situation selon les régions

Les variations entre les groupes ainsi qu'au sein des groupes sont importantes quand on désagrège les données par région. Le tableau 8 montre la répartition entre les régions de la période totale de chômage et du nombre total de chômeurs de longue date. La partie 1 de ce tableau révèle que la période 1978-1980 a été marquée par la stabilité de la répartition de la période totale de chômage entre les provinces. Durant cette période, il y a une légère augmentation de la part du chômage enregistrée par le Québec et une légère baisse de la part de la Colombie-Britannique. Le fardeau de la récession a été ressenti d'une façon disproportionnée dans les régions de l'Ouest, en particulier en Alberta et en Colombie-Britannique. En 1982-1983, les parts du chômage de ces provinces se sont accrues de 50 % par rapport à 1980. Cette situation s'est maintenue au cours de la reprise. En 1985, les parts de l'Ontario et du Québec étaient beaucoup plus faibles qu'en 1980, mais celles de l'Alberta et de la Colombie-Britannique étaient beaucoup plus grandes qu'avant la récession. Seules la Colombie-Britannique et la région de l'Atlantique ont vu leur part du chômage progresser tous les ans depuis 1982. L'écart entre ces deux régions, toutefois, s'explique par le fait que la région de l'Atlantique a vu sa part baisser entre 1980 et 1982 et retourner à son niveau de 1980 en 1985, tandis que la Colombie-Britannique a vu sa part s'élever et continuer de s'écarter du niveau de 1980.

Les données sur la répartition des chômeurs de longue date présentées dans la partie 2 du tableau traduisent exactement cet état de fait. La part de la région de l'Atlantique est revenue à peu près au niveau qui existait avant la récession, celle du Québec et de l'Ontario – en particulier celle de cette dernière province – est plus faible, et celle de toutes les provinces de l'Ouest est plus grande, notamment celle de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. La multiplication par cinq de la part de l'Alberta entre 1980 et 1984 constitue le phénomène le plus notable.

Le tableau 9 résume la répartition du chômage dans les régions en présentant des données sur le pourcentage de la population active de chaque région qui est constitué de chômeurs de longue date et sur le pourcentage du fardeau de la période totale de chômage supporté par ces personnes. Il y a toujours une forte concentration de la période totale de chômage, et le déplacement vers une plus grande concentration au cours de la période suivant 1982 reste

Tableau 8

Répartition du chômage entre les régions, Canada, 1977-1987

En pourcentage

	1977	1978	1979	1980	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Répartition de la période totale de chômage										
Région de l'Atlantique	13,5	12,7	12,4	12,6	10,4	10,3	11,3	12,5	14,1	14,5
Québec	35,6	36,1	36,5	38,1	32,9	32,9	31,1	33,1	29,9	32,5
Ontario	30,9	30,1	31,3	30,6	30,5	29,3	27,5	25,1	25,3	23,9
Manitoba-Saskatchewan	4,9	5,0	4,6	4,7	5,1	5,6	5,5	5,7	6,3	6,4
Alberta	4,6	4,7	4,3	5,0	7,4	8,5	9,1	8,6	9,4	9,6
Colombie-Britannique	10,5	11,4	10,8	9,0	13,6	13,3	15,6	15,0	15,0	13,1
Canada	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Répartition du nombre de chômeurs de longue date										
Région de l'Atlantique	16,4	14,9	14,9	14,7	10,9	10,6	12,3	14,1	15,7	16,8
Québec	39,3	41,8	43,2	45,9	36,2	34,8	32,6	35,3	31,2	34,7
Ontario	28,8	26,6	29,0	26,8	29,4	27,9	25,3	21,3	22,5	19,4
Manitoba-Saskatchewan	3,7	3,8	3,3	3,3	4,1	5,1	4,7	4,8	5,7	5,8
Alberta	2,3	3,2	1,5	1,7	6,0	8,0	8,6	7,9	9,2	9,7
Colombie-Britannique	9,5	9,7	7,9	7,6	13,4	13,6	16,6	16,7	15,8	13,7
Canada	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE Totalisations établies à partir de l'EAA pour la période 1977-1985 et de l'EA pour 1986 et 1987.

Tableau 9

Répartition du chômage de longue durée dans les régions, Canada, 1977-1987

En pourcentage

	1977	1978	1979	1980	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Pourcentage de la population active en chômage pendant plus de six mois										
Région de l'Atlantique	9,42	6,76	5,87	6,12	9,51	10,2	10,2	10,5	11,5	8,90
Québec	6,68	6,01	5,25	5,86	9,92	10,5	8,73	8,27	7,27	5,78
Ontario	3,41	2,67	2,49	2,55	5,61	5,91	4,65	3,48	3,55	2,18
Manitoba-Saskatchewan	2,01	1,81	1,28	1,42	3,73	5,06	4,02	3,74	4,26	3,15
Alberta	1,17	1,30	0,48	0,59	4,15	6,18	6,05	4,95	5,57	4,32
Colombie-Britannique	3,98	3,36	2,26	2,29	8,18	9,31	10,0	9,04	8,75	5,16
Canada	4,51	3,76	3,18	3,37	7,04	7,79	6,84	6,07	5,96	4,26
Pourcentage du fardeau de la période totale de chômage supporté par les personnes en chômage pendant plus de six mois										
Région de l'Atlantique	56,4	51,1	48,8	49,8	56,9	58,7	58,6	59,3	66,0	59,7
Québec	51,7	50,5	48,1	51,5	60,5	62,9	59,0	59,1	64,3	58,9
Ontario	43,4	39,4	37,6	36,8	51,9	54,8	51,2	44,9	52,5	43,4
Manitoba-Saskatchewan	32,8	33,1	26,6	29,4	43,7	51,9	46,4	45,5	54,9	49,3
Alberta	22,9	27,3	12,5	14,2	42,1	53,5	52,7	50,1	58,4	54,0
Colombie-Britannique	42,9	38,2	29,5	35,2	54,1	60,4	61,1	52,1	64,4	57,8
Canada	46,6	43,9	40,3	42,4	54,4	58,3	55,9	54,5	60,4	54,1

SOURCE Totalisations établies à partir de l'EAA pour la période 1977-1985 et de l'EA pour 1986 et 1987.

évident. La région de l'Atlantique et le Québec, ainsi que la Colombie-Britannique pour la période suivant la récession, semblent afficher les proportions les plus importantes. On observe des variations appréciables vers une concentration accrue dans toutes les régions, mais plus particulièrement dans l'Ouest, surtout en Alberta et en Colombie-Britannique. Ces variations ont rendu les régions plus semblables. Par exemple, le ratio de la proportion la plus grande à la proportion la plus faible dans la partie 1 du tableau s'établit à 10,4 pour 1980, à 2,7 pour 1982 et à 3,0 pour 1985[13].

Résumé

Les désagrégations de la répartition de la durée annuelle du chômage présentées dans la présente section semblent indiquer que peu importe la finesse ou les caractéristiques de désagrégation des données, la répartition du fardeau de la période totale de chômage reste toujours très concentrée[14].

On constate que les variations de la répartition au sein des sexes sont plus significatives que les variations entre les sexes. Toutefois, pour les deux sexes, il se produit un déplacement appréciable de la répartition du fardeau du chômage des jeunes vers les travailleurs plus âgés, en particulier vers les 25 à 44 ans. On observe aussi un déplacement vers les personnes des deux sexes qui se classent dans la catégorie d'état matrimonial « autre ». Ces variations ont été enregistrées au moment de la récession de 1981-1982 et persistent durant toute la reprise.

La désagrégation des données au niveau régional fait ressortir des variations entre les groupes ainsi qu'au sein des groupes. Le chômage est fortement concentré dans toutes les régions, mais les répartitions deviennent beaucoup plus semblables au cours de la période suivant 1981. Durant cette période, la part relative de la période totale de chômage enregistrée par l'Alberta et la Colombie-Britannique augmente sensiblement.

Les chômeurs de longue date

Tous les résultats précédents font ressortir une forte concentration de la répartition de la période totale de chômage et un déplacement de cette répartition vers les catégories dont les périodes de chômage sont les plus longues à mesure que le taux de chômage global augmente et persiste à un niveau plus élevé. Par conséquent, pour comprendre l'évolution de cette répartition et du taux de chômage global, il importe de comprendre le chômage de longue durée. Dans la présente section figurent les résultats d'une régression descriptive à plusieurs variables des caractéristiques des chômeurs de longue date. Les résultats des sections précédentes considéraient comme chômeurs

de longue date les personnes qui avaient été en chômage pendant plus de six mois de l'année, indépendamment de la durée de toute période de chômage. Ces résultats, toutefois, proviennent de classements simples et, à ce titre, ne tiennent pas compte de toutes les caractéristiques d'une personne. La présente section corrige cette situation et porte en particulier sur l'évolution absolue aussi bien que relative. Pour faire en sorte que les résultats soient compatibles d'une année à l'autre, l'analyse se limite aux données de l'EAA pour la période 1978-1985.

Description des données et méthode d'estimation

En mettant l'accent sur les proportions, comme c'est le cas dans les sections précédentes, on peut perdre de vue l'évolution absolue des données. Par exemple, l'affirmation selon laquelle la proportion du fardeau de la période totale de chômage supportée par les femmes a diminué durant la récession ne signifie pas que le chômage de ce groupe a baissé, mais simplement que l'adaptation à un chômage global plus élevé n'a pas été répartie également entre les hommes et les femmes. Il faut faire preuve de la même prudence dans le cas des résultats des régions. Les tableaux 10 et 11 mettent en lumière le fait que le chômage de longue durée a progressé chez les deux sexes et dans toutes les régions, bien qu'il ait augmenté davantage dans certains cas que dans d'autres. Dans l'ensemble du pays, le nombre de chômeurs de longue date a plus que doublé entre 1980 et 1982 et n'était pas revenu en 1985 au niveau qui existait avant la récession. Il s'agit du mouvement à la base de tous les phénomènes décrits dans les deux sections précédentes.

Ces données ont été obtenues au moyen des poids d'échantillonnage de l'EAA. Pour les régressions, nous avons utilisé des données non pondérées. Toutefois, une mise en garde s'impose : étant donné qu'une méthode d'échantillonnage stratifié est utilisée, ces données ne constituent pas nécessairement un échantillon aléatoire de chômeurs, même si cette interprétation est au moins implicite dans ce qui suit. Une variable dépendante de valeur 0 ou 1 est définie pour chaque personne qui a été en chômage dans l'année. On attribue à la personne la valeur « 1 » si elle a été en chômage pendant plus de six mois dans l'année et la valeur « 0 » dans le cas contraire. Les proportions de l'échantillon sont résumées au tableau 12. Les covariables s'appliquent, pour la plupart, à des caractéristiques démographiques ou régionales, mais on a aussi inclus une variable relative à la demande, soit le fait d'être mis à pied temporairement ou non[15]. Comme la variable dépendante est binaire, il convient de recourir à la méthode d'estimation du maximum de vraisemblance de la fonction logistique[16]. Par conséquent, les résultats doivent être interprétés comme étant la probabilité qu'une personne choisie de façon aléatoire qui a été en chômage à un moment donné dans l'année ait été en chômage pendant plus de six mois, c'est-à-dire qu'elle fasse partie des chômeurs de longue date.

Tableau 10

Chômage de longue durée selon le sexe, Canada, 1978-1985

	1978	1979	1980	1982	1983	1984	1985
Nombre de chômeurs de longue date (en milliers)							
Hommes	254	224	244	586	654	576	504
Femmes	189	164	178	334	334	339	328
Deux sexes	443	389	422	918	1 031	914	832
Nombre de chômeurs de longue date par rapport à 1980							
Hommes	1,04	0,918	1,00	2,40	2,68	2,36	2,07
Femmes	1,06	0,921	1,00	1,88	2,12	1,90	1,84
Deux sexes	1,05	0,922	1,00	2,18	2,44	2,17	1,97

SOURCE Totalisations établies à partir de l'EAA pour la période 1978-1985.

Tableau 11

Répartition du nombre de chômeurs de longue date, Canada, 1978-1985

	1978	1979	1980	1982	1983	1984	1985
Nombre de personnes en chômage pendant plus de six mois (en milliers)							
Région de l'Atlantique	66	58	62	100	109	112	117
Québec	185	168	194	332	359	298	294
Ontario	118	113	113	270	288	231	177
Manitoba-Saskatchewan	17	13	14	38	53	43	40
Alberta	14	6	7	55	82	79	66
Colombie-Britannique	43	31	32	123	140	152	139
Canada	443	389	422	918	1 031	931	832
Nombre de personnes en chômage pendant plus de six mois par rapport à 1980							
Région de l'Atlantique	1,06	0,935	1,00	1,61	1,76	1,81	1,89
Québec	0,954	0,866	1,00	1,71	1,85	1,54	1,52
Ontario	1,04	1,00	1,00	2,39	2,55	2,04	1,57
Manitoba-Saskatchewan	1,21	0,929	1,00	2,71	3,79	3,07	2,86
Alberta	2,00	0,857	1,00	7,86	11,7	11,3	9,43
Colombie-Britannique	1,34	0,969	1,00	3,84	4,38	4,75	4,34
Canada	1,05	0,922	1,00	2,18	2,44	2,17	1,97

SOURCE Totalisations établies à partir de l'EAA pour la période 1978-1985.

Tableau 12

Répartition de l'échantillon de chômeurs, Canada, 1978-1985

	Chômeurs de fraîche date[1]		Chômeurs de longue date[2]	
	Nombre	Pourcentage de l'échantillon	Nombre	Pourcentage de l'échantillon
1978	12 566	82,5	2 660	17,5
1979	12 431	84,8	2 227	15,2
1980	12 804	84,3	2 384	15,7
1982	14 575	75,1	4 835	24,9
1983	13 701	72,3	5 259	27,7
1984	13 821	73,7	4 925	26,3
1985	12 780	74,8	4 296	25,2

1 Les chômeurs de fraîche date correspondent aux personnes en chômage à un moment donné dans l'année dont la durée du chômage s'établit à six mois ou moins.

2 Les chômeurs de longue date correspondent aux personnes en chômage à un moment donné dans l'année dont la durée du chômage s'établit à plus de six mois.

SOURCE Données tirées de l'EAA.

Résultats

Les résultats obtenus sont présentés en appendice. Ils servent à calculer la probabilité qu'une personne ayant la caractéristique mentionnée soit un chômeur de longue date. Le tableau 13 présente ces probabilités[17]. Aucun élément d'interaction n'est utilisé, mais le fait que le modèle soit estimé pour chaque année séparément le rend équivalent à un modèle entièrement interactif par année. Pour le Canadien moyen en chômage qui n'a pas été étudiant à un moment donné dans l'année, la probabilité de chômage de longue durée est passée de 0,121 en 1980 à 0,228 en 1983, soit une hausse de plus de 88 %. En 1985, cette probabilité était encore supérieure de 69 % à sa valeur de 1980. La probabilité de chômage des hommes est plus grande que celle des femmes durant toute la période, et l'écart se creuse après 1981.

Dans un sens, les résultats du tableau 13 confirment la conclusion de neutralité de Murphy et Topel [1987] : indépendamment des caractéristiques démographiques, éducationnelles ou régionales, la probabilité de chômage de longue durée augmente sensiblement après 1980, et ne baisse que graduellement après 1983. Aucun groupe n'a échappé à l'évolution de la situation durant cette période.

La probabilité que les personnes mariées soient victimes du chômage de longue durée est moins grande que celle des célibataires ou des personnes

Tableau 13

Probabilités conditionnelles de chômage de longue durée, Canada, 1978-1985

	1978	1979	1980	1982	1983	1984	1985
Canada	0,145	0,118	0,121	0,193	0,228	0,222	0,204
Hommes	0,159	0,133	0,144	0,243	0,280	0,262	0,245
Femmes	0,133	0,104	0,101	0,151	0,184	0,186	0,168
Mariés	0,115	0,105	0,094	0,160	0,190	0,192	0,175
Célibataires	0,164	0,123	0,129	0,198	0,235	0,235	0,213
Autres	0,162	0,126	0,145	0,224	0,264	0,240	0,228
Chefs de ménage	0,129	0,104	0,108	0,173	0,213	0,205	0,189
Autres que chef de ménage	0,163	0,134	0,136	0,214	0,245	0,239	0,220
17 à 19 ans	0,120	0,095	0,102	0,170	0,194	0,163	0,146
20 à 24 ans	0,114	0,094	0,138	0,188	0,213	0,190	0,179
25 à 34 ans	0,131	0,102	0,115	0,181	0,222	0,205	0,199
35 à 44 ans	0,132	0,097	0,123	0,198	0,229	0,206	0,220
45 à 54 ans	0,159	0,114	0,147	0,218	0,244	0,250	0,230
55 à 64 ans	0,183	0,152	0,153	0,232	0,278	0,294	0,265
65 à 69 ans	0,194	0,199	0,107	0,168	0,224	0,261	0,207
Primaire	0,181	0,155	0,147	0,244	0,263	0,254	0,233
Secondaire	0,169	0,138	0,133	0,229	0,263	0,254	0,235

Tableau 13 (suite)

	1978	1979	1980	1982	1983	1984	1985
Postsecondaire	0,144	0,104	0,109	0,190	0,216	0,226	0,185
Diplôme d'études postsecondaires	0,126	0,102	0,106	0,168	0,215	0,215	0,206
Université	0,115	0,099	0,114	0,146	0,191	0,167	0,168
Étudiants	0,033	0,031	0,109	0,053	0,056	0,060	0,055
Terre-Neuve	0,201	0,180	0,183	0,203	0,238	0,228	0,251
Île-du-Prince-Édouard	0,184	0,184	0,162	0,216	0,215	0,250	0,249
Nouvelle-Écosse	0,179	0,166	0,152	0,219	0,243	0,257	0,254
Nouveau-Brunswick	0,235	0,227	0,235	0,244	0,268	0,290	0,238
Québec	0,219	0,195	0,223	0,266	0,280	0,246	0,238
Ontario	0,132	0,122	0,132	0,203	0,221	0,185	0,150
Manitoba	0,121	0,083	0,087	0,154	0,205	0,160	0,140
Saskatchewan	0,086	0,064	0,071	0,122	0,157	0,166	0,160
Alberta	0,054	0,028	0,029	0,127	0,209	0,188	0,155
Colombie-Britannique	0,144	0,095	0,100	0,219	0,266	0,277	0,250
Mise à pied temporaire	0,090	0,073	0,072	0,115	0,139	0,130	0,120
Autre cessation d'emploi	0,227	0,185	0,196	0,305	0,253	0,352	0,325

SOURCE Voir l'appendice.

dont l'état matrimonial est « autre » pour toute la période observée, les personnes de ce dernier groupe enregistrant la plus forte probabilité. À l'exception d'une hausse de brève durée au plus fort de la récession, l'écart entre les trois groupes demeure à peu près constant. On observe une tendance semblable dans la catégorie chefs de ménage – autres que chef de ménage. La probabilité que les chefs de ménage en chômage soient victimes du chômage de longue durée est moins grande que celle des personnes autres que chef de ménage, et l'écart entre les deux groupes était à peu près le même en 1985 qu'au début de la période observée malgré les hausses appréciables enregistrées entre 1980 et 1983.

Les variations les plus notables chez les groupes d'âge sont les suivantes : augmentations appréciables des probabilités entre 1980 et 1983 chez les 17 à 19 ans et les 25 à 34 ans; variations dans la situation relative des 25 à 34 ans et des 35 à 44 ans par rapport aux 20 à 24 ans; baisses relativement moins rapides des probabilités chez les 25 à 34, 35 à 44 et 55 à 64 ans après 1983. L'évolution observée chez les 65 à 69 ans est également digne de mention, mais, d'après les résultats présentés à l'appendice, il est clair que ces données ne sont pas très précises et qu'il faut les accepter avec prudence[18]. Le groupe des 55 à 64 ans affiche les probabilités les plus fortes en 1983 et 1984. L'ensemble de ces résultats montrent que, même lorsque toutes les autres caractéristiques sont prises en compte, le déplacement du fardeau du chômage entre les groupes d'âge dont il est fait état dans la section « Sexe, âge et état matrimonial » se reflète dans les variations de la probabilité de chômage de longue durée. Par contraste avec ces résultats présentés plus haut, la probabilité que le groupe des 17 à 19 ans – soit le groupe le plus jeune – soit en chômage de longue durée a augmenté de 90 % entre 1980 et 1983. Sauf pour le groupe des 25 à 34 ans, il s'agit de la plus grande variation en pourcentage enregistrée. Toutefois, la probabilité de chômage de ce groupe a été celle qui a baissé le plus rapidement au cours de la reprise.

D'après les résultats obtenus selon le niveau de scolarité, les personnes qui ont un niveau de scolarité plus élevé risquent moins, dans l'ensemble, d'être des chômeurs de longue date. Toutefois, il y a des écarts notables dans les variations des probabilités observées au cours de la période, de sorte que ce n'est le cas qu'en partie après 1983. Les probabilités de chômage des personnes ayant fait des études secondaires et des personnes ayant fait des études postsecondaires affichent les plus fortes hausses entre 1980 et 1983. Par ailleurs, la probabilité de chômage de longue durée des personnes ayant fait des études primaires s'est accrue de 79 %, celle des personnes ayant fait des études universitaires, de 68 %, et celle des personnes ayant fait des études secondaires et des études postsecondaires, de 98 %. Toutefois, les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ont connu la situation la plus difficile durant cette période, car la probabilité qu'ils soient victimes du chômage de longue durée a augmenté de 103 %, hausse qui n'a pas pu, comme on pouvait s'y attendre, être renversée durant la reprise.

La situation relative des personnes ayant fait des études secondaires et des personnes ayant fait des études primaires revêt aussi de l'intérêt. Les probabilités présentées au tableau 13 pour ces groupes révèlent que, même si les probabilités de chômage du premier groupe ont été bien inférieures à celles du deuxième groupe dans les années antérieures à 1981, elles diffèrent très peu à partir de 1983 jusqu'à la fin de la période observée. Par conséquent, bien que le fait de poursuivre des études postsecondaires après le secondaire puisse réduire de 5 % environ la probabilité de chômage de longue durée d'une personne, si elle devait tomber en chômage, le fait de passer du niveau primaire au niveau secondaire n'a pratiquement aucun effet. Il est intéressant de constater que les avantages d'un diplôme d'études postsecondaires semblent aussi s'être détériorés au cours de la reprise : en 1982, la probabilité que des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires soient victimes du chômage de longue durée est inférieure à 2 % à celle des non-diplômés, mais en 1985, elle était supérieure de 2 %. Pour analyser en détail le rôle de la scolarité dans la détermination de la situation vis-à-vis de l'activité d'une personne, il faut examiner son influence sur la fréquence du chômage.

Le dernier résultat au sujet de la scolarité concerne les écarts entre les personnes qui ont déclaré être étudiant à un moment donné durant l'année et celles qui ne l'ont pas fait. Les étudiants risquaient beaucoup moins d'être en chômage de longue durée que le reste de la population. Alors que la probabilité de chômage de longue durée d'une personne affichant les caractéristiques de la population moyenne variait de 12 à 23 % à peu près au cours de la période observée, celle d'un étudiant présentant les mêmes caractéristiques oscillait entre 2 et 6 %.

Les résultats obtenus pour les variables provinciales reflètent exactement l'évolution des variations de la répartition du chômage observées entre les groupes qui ont été analysés dans la section « Situation selon les régions ». Les situations des provinces se ressemblent davantage pendant la période qui suit la récession que durant la période qui la précède. Les variations les plus sensibles observées dans les probabilités pour la période 1980-1983 se sont produites dans les provinces de l'Ouest. Toutes les provinces situées à l'ouest de l'Ontario ont enregistré une augmentation de plus de 100 % durant cette période; en Alberta, la hausse a été de 600 %. En 1985, les probabilités dans ces provinces étaient encore bien supérieures à celles de 1980. L'Ontario et la Nouvelle-Écosse, qui ont enregistré des hausses de 67 et 60 % respectivement, étaient les seules autres provinces où l'ampleur de ces variations était comparable. Cependant, en 1985, la situation en Ontario était, dans une large mesure, revenue à son niveau de 1980. Il est intéressant de constater que la situation de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan et, dans une moins grande mesure, de Terre-Neuve, a entraîné une augmentation de la probabilité de chômage de longue durée pour chaque année de la reprise. Dans tous les autres cas, sauf au Nouveau-Brunswick et

en Colombie-Britannique entre 1983 et 1984, la probabilité a baissé pour chaque année après 1983. Il est intéressant aussi de noter que les résultats relatifs au Nouveau-Brunswick et au Québec révèlent une variabilité conjoncturelle relativement faible dans ces provinces. Entre 1980 et 1983, les probabilités de chômage de longue durée se sont accrues de 14 et 26 % respectivement dans ces deux provinces, soit moins que dans n'importe quelle autre province. De plus, en 1985, les probabilités dans ces provinces étaient revenues à toutes fins pratiques à leurs niveaux de 1980. Même si toutes les provinces ont vu leur situation se détériorer pendant la période, leurs évolutions pendant la récession et la reprise ne sont pas toutes identiques.

La seule véritable variable relative à la demande qui a été prise en compte dans le modèle est celle qui a trait à la raison de la cessation d'emploi. Les personnes de l'échantillon ont été classées selon qu'elles avaient été mises à pied temporairement ou non à un moment donné dans l'année. Il ne s'agit que d'une prise en compte partielle de la raison de la cessation. Dans l'EAA, une mise à pied temporaire se définit comme un concept *ex-post* : les personnes sont considérées comme ayant été mises à pied temporairement si elles reprennent leurs fonctions pour le compte de leur ancien employeur, compte non tenu du fait que la personne s'attend au moment de la cessation d'emploi à reprendre ou non ses fonctions. Par conséquent, les personnes classées dans la catégorie « autre cessation d'emploi » incluent non seulement celles qui ont été mises à pied de façon permanente et celles qui ont démissionné, mais aussi celles qui pensaient être réembauchées par leur ancien employeur, mais qui en fait ne l'ont pas été. L'écart entre les deux catégories est assez important et augmente au cours de la période : il s'établissait en moyenne à 12 % environ entre 1978 et 1980 et à 21 % environ entre 1982 et 1985. Il convient aussi de noter que la probabilité enregistrée par le groupe « autre cessation d'emploi » s'établissait à 0,352 et 0,325 respectivement en 1984 et 1985, soit les probabilités les plus fortes enregistrées au cours de la période observée pour l'ensemble des covariables.

Résumé

D'après ces résultats, le problème du chômage de longue durée est généralisé. La probabilité de chômage de longue durée de tous les groupes démographiques de toutes les régions a enregistré une hausse appréciable entre 1980 et 1983, et dans la plus grande partie des cas, ces augmentations n'ont été renversées que partiellement pendant la reprise.

Il s'est produit des variations notables dans la situation relative de ces groupes. La situation des groupes dans la force de l'âge, soit les 25 à 34 ans et les 35 à 44 ans, s'est détériorée par rapport à celle des autres groupes d'âge, et l'écart entre les travailleurs plus âgés et les plus jeunes s'est

considérablement élargi au cours de la période. De plus, la probabilité de chômage de longue durée des personnes ayant fait des études secondaires a enregistré une hausse appréciable, à tel point que leur situation est devenue identique à celle du groupe ayant fait des études primaires. La situation relative des provinces de l'Ouest a aussi accusé une détérioration, qui n'a pas été modifiée par la reprise.

En outre, d'après les résultats, la raison de la cessation d'emploi est probablement un facteur déterminant très important de la probabilité de chômage de longue durée. Les probabilités les plus fortes enregistrées pour l'ensemble des variables analysées sont associées à la catégorie « autre cessation d'emploi » pour 1983 et 1984. Toutefois, comme cette variable n'est pas définie de façon précise dans l'EAA, on ne peut pas tirer de conclusions rigoureuses au sujet de son influence. Après avoir analysé une série de données administratives des États-Unis, Katz et Meyer [1988] constatent que les périodes de chômage des personnes qui s'attendaient à être rappelées par leur ancien employeur, mais qui en fait ne l'ont pas été, avaient tendance à être particulièrement longues, beaucoup plus longues en tout cas que celles des personnes qui avaient démissionné ou que celles des personnes qui avaient vu juste concernant leur rappel. Les résultats obtenus dans notre étude ne confirment pas tout à fait cette conclusion, mais ils ne la contredisent certainement pas.

Conclusion

Le recours à des données rétrospectives du genre de celles utilisées dans le présent document ouvre des perspectives sur le fonctionnement du secteur du travail qui ne sont pas apparentes quand on utilise des mesures ponctuelles du chômage. L'Enquête sur l'activité annuelle et l'Enquête sur l'activité ont servi à déterminer la nature et l'évolution de la répartition du fardeau du chômage. Elles permettent d'observer une forte concentration de la période annuelle totale de chômage chez la petite minorité de la population active qui passe le plus de temps en chômage. De plus, la récession et la reprise des années 80 ont entraîné un déplacement sensible et durable de cette répartition vers les chômeurs de longue date. Une plus grande proportion de la population active a été en chômage pendant plus de six mois au cours d'une année et supportait un pourcentage plus important du fardeau de la période totale de chômage. Même s'il y a eu des écarts notables selon les régions dans cette évolution, le trait le plus frappant de ces données est la nature généralisée de ces phénomènes. Les régressions à plusieurs variables qui ont servi à décrire la probabilité de chômage de longue durée selon les caractéristiques démographiques révèlent que la probabilité de chômage de longue durée a augmenté sensiblement chez tous les groupes et a persisté.

Dans le présent document, l'accent est mis sur la description. Il vise à donner un coup d'œil rétrospectif sur l'évolution observée dans le secteur du

travail au cours de la dernière décennie à partir de données d'enquêtes mémoire. Il concerne très peu l'interprétation des données, mais les faits présentés ont des conséquences pour toute tentative d'explication : le déplacement de la répartition du chômage observée au cours de la récession et de la reprise est l'un des faits généralement reconnus dont il faut tenir compte. L'évolution conjoncturelle de cette répartition met aussi en lumière le fait que les coûts d'une politique macroéconomique anti-inflationniste ne sont pas répartis également dans la population active. Le petit nombre de membres de la population active qui deviennent des chômeurs de longue date ont tendance à supporter la plus grande partie du fardeau de la période totale de chômage. En outre, il est difficile de déterminer avec précision quels groupes risquent le plus d'être victimes du chômage de longue durée. La probabilité de chômage de longue durée de toutes les personnes, indépendamment du sexe, de l'âge, de la région de résidence ou d'autres caractéristiques, a augmenté de façon appréciable durant les années 80. La seule exception est la tendance accrue des travailleurs plus âgés à devenir des chômeurs de longue date et la variation de la situation relative d'une région à l'autre. Il pourrait s'agir de facteurs importants à prendre en considération à mesure que s'accroît la probabilité d'une autre récession au début des années 90.

Appendice

Tableau A-1

Résultats obtenus à partir d'un modèle logit pour la probabilité de chômage de longue durée, Canada, 1978-1985[1]

Variable	1978	1979	1980	1982	1983	1984	1985
Constante	–1,76	–1,94	–1,63	–0,809	–0,769	–0,958	–1,18
	(0,126)	(0,136)	(0,132)	(0,0914)	(0,0868)	(0,0885)	(0,0954)
Femmes	–0,209	–0,276	–0,398	–0,596	–0,549	–0,445	–0,476
	(0,0555)	(0,0606)	(0,0585)	(0,0435)	(0,0415)	(0,0419)	(0,0446)
Célibataires	0,414	0,179	0,355	0,262	0,272	0,259	0,244
	(0,0634)	(0,0687)	(0,0657)	(0,0500)	(0,0478)	(0,0477)	(0,0511)
État matrimonial autre	0,401	0,207	0,494	0,419	0,428	0,287	0,330
	(0,0961)	(0,104)	(0,0958)	(0,0725)	(0,0688)	(0,0709)	(0,0709)
Autres que chef de ménage	0,277	0,289	0,264	0,266	0,181	0,200	0,190
	(0,596)	(0,0647)	(0,0616)	(0,0457)	(0,0437)	(0,0440)	(0,0463)
17 à 19 ans	–0,109	–0,0283	–0,204	–0,183	–0,207	–0,277	–0,506
	(0,101)	(0,109)	(0,107)	(0,0822)	(0,0822)	(0,0871)	(0,0939)
20 à 24 ans	–0,162	–0,0292	–0,131	–0,605	–0,0912	–0,105	–0,262
	(0,843)	(0,0895)	(0,0861)	(0,0641)	(0,0627)	(0,0629)	(0,0658)

Tableau A-1 (suite)

	1978	1979	1980	1982	1983	1984	1985
25 à 34 ans	–0,114 (0,0744)	0,0555 (0,0795)	–0,0774 (0,0757)	–0,107 (0,0554)	–0,0407 (0,0531)	–0,00936 (0,0533)	–0,128 (0,0548)
45 à 54 ans	0,220 (0,0893)	0,178 (0,0956)	0,210 (0,0919)	0,121 (0,0685)	0,0859 (0,0677)	0,251 (0,0677)	0,0532 (0,0719)
55 à 64 ans	0,390 (0,102)	0,516 (0,110)	0,255 (0,109)	0,203 (0,0817)	0,261 (0,0780)	0,469 (0,0800)	0,243 (0,0816)
65 à 69 ans	0,457 (0,297)	0,840 (0,303)	–0,159 (0,451)	–0,200 (0,304)	–0,0264 (0,302)	0,307 (0,279)	–0,0803 (0,403)
Primaire	0,272 (0,106)	0,459 (0,117)	0,337 (0,113)	0,323 (0,0804)	0,256 (0,0760)	0,154 (0,0774)	0,291 (0,0832)
Secondaire	0,191 (0,0975)	0,318 (0,108)	0,226 (0,103)	0,240 (0,698)	0,259 (0,0652)	0,155 (0,0651)	0,303 (0,0701)
Diplôme d'études postsecondaires	–0,155 (0,126)	–0,0192 (0,136)	–0,0314 (0,130)	–0,149 (0,0898)	–0,00421 (0,0824)	–0,0675 (0,0825)	0,129 (0,0875)
Université	–0,256 (0,157)	–0,0580 (0,170)	0,0460 (0,156)	–0,316 (0,110)	–0,158 (0,103)	–0,373 (0,101)	–0,122 (0,107)
Étudiants	–1,60 (0,0951)	–1,42 (0,102)	–1,97 (0,114)	–1,44 (0,0711)	–1,60 (0,0713)	–1,50 (0,0735)	–1,48 (0,806)

Tableau A-1 (suite)

	1978	1979	1980	1982	1983	1984	1985
Terre-Neuve	0,502 (0,0851)	0,458 (0,0902)	0,390 (0,0903)	0,00392 (0,0723)	0,0958 (0,0706)	0,262 (0,0730)	0,643 (0,0778)
Île-du-Prince-Édouard	0,393 (0,126)	0,489 (0,133)	0,241 (0,137)	0,0807 (0,105)	–0,0355 (0,107)	0,384 (0,104)	0,635 (0,110)
Nouvelle-Écosse	0,355 (0,0967)	0,360 (0,100)	0,163 (0,0990)	0,0947 (0,0739)	0,122 (0,0755)	0,422 (0,0775)	0,663 (0,0841)
Nouveau-Brunswick	0,702 (0,0865)	0,752 (0,0896)	0,704 (0,0868)	0,237 (0,0702)	0,250 (0,0698)	0,588 (0,0725)	0,572 (0,0779)
Québec	0,607 (0,0744)	0,557 (0,0769)	0,635 (0,0747)	0,353 (0,0566)	0,314 (0,0577)	0,361 (0,0615)	0,572 (0,0670)
Manitoba	–0,0986 (0,115)	–0,426 (0,134)	–0,462 (0,126)	–0,335 (0,0831)	–0,0978 (0,0816)	–0,173 (0,0928)	–0,0799 (0,102)
Saskatchewan	–0,482 (0,133)	–0,699 (0,145)	–0,688 (0,136)	–0,609 (0,0964)	–0,422 (0,0853)	–0,132 (0,0846)	0,0756 (0,0910)
Alberta	–0,992 (0,128)	–1,56 (0,162)	–1,64 (0,153)	–0,558 (0,0736)	–0,0734 (0,0678)	0,0158 (0,0675)	0,428 (0,0748)
Colombie-Britannique	0,0985 (0,0915)	–0,279 (0,0994)	–0,313 (0,0996)	0,0952 (0,0643)	0,243 (0,0655)	0,521 (0,0675)	0,639 (0,0738)

Tableau A-1 (fin)

	1978	1979	1980	1982	1983	1984	1985
Mise à pied temporaire	–1,09 (0,0631)	–1,07 (0,667)	–1,14 (0,0643)	–1,22 (0,0460)	–1,21 (0,0472)	–1,30 (0,0500)	–1,26 (0,0554)

1 Les entrées du tableau constituent les estimations du maximum de vraisemblance d'un modèle logit. Les chiffres entre parenthèses indiquent l'erreur-type. Les catégories omises sont les suivantes : hommes, mariés, chefs de ménage, 35 à 44 ans, études postsecondaires partielles, non-étudiants pendant l'année observée, résidants de l'Ontario, n'ont pas été mis à pied temporairement dans l'année.

Notes

1 Les six groupes de renouvellement ont répondu au questionnaire de l'EAA pour 1977. De plus, l'EA est vraiment une enquête produisant des données recueillies auprès d'un échantillon, car les questions posées en janvier 1988 aux répondants sur leur situation vis-à-vis de l'activité en 1987 ont été adressées au même ensemble de personnes que les questions de janvier 1987. Les activités de cet échantillon de personnes peuvent donc être observées sur une période de deux ans. Dans la présente étude, ces données ne sont pas utilisées. Pour plus de détails sur ces enquêtes, voir Corak [1988*a*] et Statistique Canada [1990 et 1982]. Il convient de noter que, par souci d'exhaustivité, au moins trois autres enquêtes rétrospectives du même genre ont été menées au Canada pour les années de référence 1973, 1964 et 1961. Les données de 1974 sont analysées dans McIlveen et Sims [1978] et sont comparées avec un certain nombre de totalisations tirées de l'enquête de 1964. Les données de 1964 sont analysées en détail avec les données de 1961 par Whittingham et Wilkinson [1967], qui présentent un certain nombre de totalisations semblables à celles de la présente étude. Les questionnaires utilisés dans ces enquêtes renferment des questions sur la période totale de chômage au cours de l'année précédente, et non sur l'année en cours, ce qui, en fait, constitue l'objet de la présente étude. Toutefois, il est peu probable que les résultats soient tout à fait comparables aux résultats présentés dans la présente étude à cause des modifications apportées à l'échantillon de l'Enquête sur la population active en 1975.

2 Les modifications apportées au questionnaire sont décrites dans Statistique Canada [1982].

3 En fait, ils obtiennent des courbes de Lorenz pour la répartition de la période de chômage. Pour plus de détails sur les aspects méthodologiques de leur recherche, voir Beach et Davidson [1983], et Beach et Kaliski [1986*a*].

4 Summers [1986, p. 355] affirme effectivement avoir produit des résultats à partir de la WES de 1978 et 1984. Il laisse entendre que le nombre de chômeurs de longue date continue d'augmenter : les personnes en chômage pendant 27 semaines ou plus supportaient 46 et 54 % du fardeau de la période totale de chômage au cours de ces deux années. Il ne présente pas toutes les totalisations complètes. Combinées aux résultats obtenus plus tôt par Clark et Summers [1979], ces données présentent une vue d'ensemble des tendances observées dans la répartition du fardeau du chômage et non pas de l'évolution cyclique. La ventilation par secteur demeure très limitée.

5 Il faut s'attendre à des écarts entre TC-R et TC-EPA pour un certain nombre de raisons plus fondamentales que le simple fait que, dans le présent contexte, l'EAA se limite aux 17 à 69 ans tandis que l'échantillon de l'EPA se compose de personnes de 15 ans ou plus. Ces raisons sont décrites dans Statistique Canada [1982, p. 61-62] et concernent les définitions différentes du chômage employées dans les deux enquêtes, dont les éléments suivants : 1) les congés non payés sont considérés dans l'EAA comme des périodes au cours desquelles l'employé n'a pas travaillé, mais pas dans l'EPA; 2) l'EAA ne comprend pas une question directe sur la disponibilité pour le travail comme l'EPA, de sorte qu'il se peut que des chercheurs d'emploi non disponibles soient classés comme des chômeurs; 3) l'EAA ne tient pas compte des débuts d'emploi futurs, alors que l'EPA classe une personne qui n'est pas à la recherche d'un emploi comme un chômeur si elle commencera à travailler dans les quatre semaines qui suivent. L'effet cumulatif de ces écarts n'est pas clair, mais on ne s'attend pas à ce qu'ils varient au cours de la période étudiée. Aussi, même s'ils peuvent expliquer une partie des écarts entre TC-R et TC-EPA à un moment donné, ils ne peuvent pas expliquer les variations des écarts dans le temps. Ce sont les variations qui nous intéressent surtout dans la présente étude, de sorte qu'il n'est peut-être pas irréaliste de penser qu'elles peuvent être attribuées au fait que des périodes de chômage équivalentes peuvent, selon les personnes, produire des impressions plus ou moins fortes et donc être plus ou moins fidèlement rappelées à la mémoire (et qu'elles peuvent donc être attribuées au caractère marquant des événements).

6 Dans une situation d'état stable, une enquête ponctuelle saisit, en moyenne, les périodes de chômage à leur point médian. Par conséquent, pour obtenir une mesure de la durée moyenne terminée des *périodes en cours à un moment donné dans le temps*, il convient de doubler la durée moyenne interrompue. Les années 1979-1981 sont la seule période au cours de laquelle il est probable qu'on ait eu une situation d'état stable pendant la période étudiée du tableau 1. D'après les estimations, la durée moyenne des périodes de chômage terminées serait d'environ 6,8 à 6,9 mois durant ces années. Hasan et de Broucker [1985, tableau 2-7] arrivent aux mêmes résultats, et des données assez analogues sont présentées par Akerlof et Main [1981, tableau 4] pour les États-Unis. Il n'est pas valable de suivre cette façon de procéder pour les autres sous-périodes de l'échantillon. Le lecteur devrait aussi tenir compte du fait que ces estimations pondèrent les périodes de chômage selon leur longueur. Il en résulte ce qu'on appelle un « biais de longueur » qui surestime la durée des périodes terminées. En fait, ce biais tend à prédominer, de sorte que la durée moyenne des périodes terminées tend à être légèrement plus courte que la durée moyenne des périodes interrompues [voir Salant, 1977]. Il en découle également que ces estimations ne reflètent pas avec

précision la durée moyenne des périodes de chômage des personnes en chômage *pendant* une période. L'importance de ces différentes mesures est examinée plus bas à la page 13 en ce qui concerne les mesures de la durée annuelle moyenne du chômage; toutefois, pour plus de détails, voir Akerlof et Main [1981] et Corak [1988*b*].

7 « CC » correspond à « cohorte de chômeurs ».

8 Cette mesure, au lieu de pondérer chaque répondant en chômage de façon égale comme le fait DAM-CC, les pondère en fonction de la durée de la période de chômage. Elle est calculée à partir des données sur la répartition du chômage de la façon suivante :

$[\Sigma(\text{moyenne})(\%\text{ total C})]/100.$

Quand la sommation s'applique aux intervalles de durée du chômage, la « moyenne » correspond à la durée moyenne du chômage d'un intervalle donné, et « % total C » correspond au pourcentage du fardeau de la période totale de chômage supporté par les personnes en chômage durant cet intervalle. Par exemple, la valeur obtenue pour 1978 a été obtenue à partir des données suivantes :

Intervalle de durée	Moyenne	% total C
‹ 1 mois	0,79	6,70
2 à 3 mois	2,25	19,90
4 à 6 mois	4,66	29,52
7 à 9 mois	7,71	22,63
10 à 12 mois	11,16	21,26

9 Corak [1988*b*, p. 5-17] le souligne dans une revue des ouvrages traitant de la durée moyenne des périodes de chômage. Chesher et Lancaster [1983] font le même genre d'analyse, mais d'un point de vue légèrement différent.

10 En fait, il s'agit de la conclusion qu'il est suggéré de tirer de l'examen de la répartition du chômage dans la section intitulée « La répartition du chômage ».

11 En fait, dans une analyse de la durée des périodes de chômage réalisée à partir des données de l'EAA, Corak [1990*a*, tableau 7] constate que les périodes de chômage des personnes classées dans la catégorie « autre » étaient plus longues que celles des personnes mariées en 1982-1983, qu'elles étaient plus courtes en 1984 et qu'elles étaient semblables en 1985.

12 Il s'agit peut-être d'une simplification excessive que d'affirmer que les variations au sein des sexes sont plus importantes que les variations entre les sexes, car les premières lignes en 1a) et 1b) révèlent qu'il y a eu des écarts assez importants dans la fréquence du chômage entre les sexes. Pour obtenir la fréquence du chômage par sexe, il suffit de soustraire les données figurant dans ces lignes de 100. Entre 1980 et 1982, la fréquence chez les hommes est passée de 21,1 à 28 %, soit une augmentation de 33 %, tandis que la fréquence chez les femmes est passée de 23,7 à 28 %, soit une hausse de 18 %.

13 Les ratios de la proportion la plus forte à la proportion la plus faible calculés dans la partie 2 sont semblables. Pour les années 1980, 1982 et 1985, les valeurs obtenues sont respectivement 3,6, 1,4 et 1,4.

14 Des désagrégations par région et par sexe ont aussi été effectuées. L'auteur est disposé à les fournir sur demande.

15 Les covariables sont les suivantes : 1) le sexe; 2) l'état matrimonial (marié, célibataire, autre); 3) le fait d'être chef de ménage ou non; 4) l'âge (mêmes catégories qu'au tableau 5); 5) la scolarité (études primaires, études secondaires, études postsecondaires partielles, diplôme d'études postsecondaires, études universitaires); 6) le fait de se déclarer étudiant à un moment donné dans l'année; 7) la province (par opposition aux catégories de régions utilisées au tableau 9); 8) le fait d'être mis à pied temporairement à un moment donné dans l'année.

16 Des détails sur cette méthode figurent dans Maddala [1983]. Elle est préférée aux moindres carrés parce qu'elle est plus efficace et qu'elle limite la variable dépendante à l'intervalle fermé (0,1) et l'analyse à la méthode des probits aux fins des calculs à effectuer. Plusieurs tests de spécification ont été proposés récemment pour ce genre de modèle, mais nous ne les utilisons pas ici parce que les travaux en sont encore à l'étape préliminaire. Davidson et MacKinnon [1984], par exemple, présentent divers tests d'hétéroscédasticité. L'estimation des moindres carrés a aussi été faite au moyen des données. En fait, les résultats ne différaient pas beaucoup des résultats indiqués pour le modèle logit.

17 La catégorie de référence utilisée dans les estimations était la suivante : homme, marié et chef de ménage, dans la tranche d'âge des 35 à 44 ans, ayant fait des études postsecondaires, mais ne revendiquant le statut d'étudiant à aucun moment dans l'année, vivant en Ontario et déclarant avoir été mis à pied temporairement à un moment donné dans l'année. Il faut déterminer une catégorie de référence pour procéder à l'estimation, mais cette catégorie facilite nécessairement beaucoup l'interprétation des résultats. Les méthodes décrites dans Suits [1984] servent à convertir les

résultats obtenus de manière à permettre de les interpréter plus facilement. Ce sont les données présentées au tableau 13. Par exemple, dans ce tableau, la valeur de 0,121 pour le Canada en 1980 doit être interprétée de la façon suivante : « la probabilité de chômage de longue durée d'un non-étudiant déclarant avoir été en chômage à un moment donné dans l'année et ayant les caractéristiques moyennes de l'échantillon est de 12,1 % ». De même, le chiffre de 0,144 pour les hommes doit être interprété comme suit : « la probabilité de chômage de longue durée d'un homme non étudiant ayant les caractéristiques moyennes de l'échantillon ». Enfin, le lecteur doit noter que les chiffres figurant à l'appendice sont des estimations du maximum de vraisemblance, et non pas des probabilités.

18 Tous les résultats présentés au tableau 12 et les chiffres connexes sont des estimations ponctuelles, et les erreurs-types ne sont pas prises en compte.

Liste des tableaux et des graphiques

Tableaux

1	Mesures du chômage et du non-emploi, Canada, 1977-1987	12
2	Durée moyenne du chômage de la population active attribuable à chaque catégorie de chômeurs selon la durée, Canada, 1977-1987	15
3	Durée moyenne du chômage des chômeurs attribuable à chaque catégorie de chômeurs selon la durée, Canada, 1977-1987	17
4	Répartition de la durée annuelle du chômage, Canada, 1977-1987	19
5	Répartition de la période totale de chômage selon le sexe et l'âge, Canada, 1977-1987	22
6	Répartition de la période totale de chômage selon le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1977-1987	25
7	Répartition de la durée annuelle du chômage selon le sexe, Canada, 1977-1987	26
8	Répartition du chômage entre les régions, Canada, 1977-1987	29
9	Répartition du chômage de longue durée dans les régions, Canada, 1977-1987	30
10	Chômage de longue durée selon le sexe, Canada, 1978-1985	33
11	Répartition du nombre de chômeurs de longue date, Canada, 1978-1985	34
12	Répartition de l'échantillon de chômeurs, Canada, 1978-1985	35
13	Probabilités conditionnelles de chômage de longue durée, Canada, 1978-1985	36
A-1	Résultats obtenus à partir d'un modèle logit pour la probabilité de chômage de longue durée, Canada, 1978-1985	43

Graphiques

1	Taux de chômage, Canada, 1960-1987	1
2	Répartition de la période totale de chômage, par catégorie de chômeurs selon la durée, 1977-1987	18
3	Répartition des chômeurs de longue date, 1977-1987	20

Bibliographie

Akerlof, George A. et Brian G. M. Main [1981], « An experience-weighted measure of employment and unemployment durations », *American Economic Review*, vol. 71, n° 5, décembre, p. 1003-1011.

_____ [1980], « Unemployment spells and unemployment experience », *American Economic Review*, vol. 70, n° 5, décembre, p. 885-893.

Akerlof, George A. et Janet L. Yellen [1985], « Unemployment through the filter of memory », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 100, n° 3, août, p. 747-773.

Amemiya, Takeshi [1981], « Qualitative response models: A survey », *Journal of Economic Literature*, vol. 19, n° 4, décembre, p. 1483-1536.

Beach, Charles M. et Russell Davidson [1983], « Distribution-free statistical inference with Lorenz curves and income shares », *Review of Economic Studies*, vol. 50, p. 723-735.

Beach, Charles M. et S. F. Kaliski [1987], « The distribution of unemployment spells: Canada, 1978-82 », *Industrial and Labour Relations Review*, vol. 40, n° 2, janvier, p. 254-267.

_____ [1986*a*], « Lorenz curve inference with sample weights: An application to the distribution of unemployment experience », *Journal of the Royal Statistical Society*, Series C (Statistique appliquée), vol. 35, n° 1, p. 38-45.

_____ [1986*b*], « The impact of recession on the distribution of annual unemployment », *Relations Industrielles*, vol. 41, n° 2, p. 317-328.

_____ [1985], « Structural change in the distribution of unemployment duration: Canada, 1978-1982 », document de travail n° 629, Queen's University, Kingston.

_____ [1984], « Duration shares and the distribution of unemployment », document de travail n° 550, Queen's University, Kingston.

Chesher, Andrew et Tony Lancaster [1983], « The estimation of models of labour market behaviour », *Review of Economic Studies*, vol. 50, p. 609-624.

Clark, Kim B. et Lawrence H. Summers [1981], « Demographic differences in cyclical employment variation », *Journal of Human Resources*, vol. 16, n° 1, hiver, p. 61-79.

_____ [1979], « Labor market dynamics and unemployment: A reconsideration », *Brookings Papers on Economic Activity*, n° 1, p. 13-60.

Corak, Miles [1990*a*], « La durée du chômage et la dynamique de l'adaptation du secteur du travail : Résultats paramétriques obtenus à partir de l'Enquête sur l'activité annuelle au Canada, 1978-1980, 1982-1985 », document de travail n° 3, Conseil économique du Canada, Ottawa.

_____ [1990*b*], « Demographics, discrimination, and the duration of unemployment among Canadian males », Conseil économique du Canada, Ottawa, polycopié.

_____ [1988*a*], « The analysis of labour sector dynamics with recall data: An overview of the special surveys », Conseil économique du Canada, Ottawa, document non publié.

_____ [1988*b*], « The empirical analysis of unemployment dynamics: An exposition of method, issues and results », Conseil économique du Canada, Ottawa, document non publié.

Davidson, Russell et James G. MacKinnon [1984], « Convenient specification tests for logit and probit models », *Journal of Econometrics*, vol. 25, p. 241-262.

Gera, Surendra et Syed Sajjadur Rahman [1988], « Long-term unemployment: The Canadian experience », Conseil économique du Canada, Ottawa, à paraître.

Hasan, Abrar et Patrice de Broucker [1985], *Chômage et dynamique du marché du travail au Canada*, Conseil économique du Canada, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada.

_____ [1982], « Duration and concentration of unemployment », *Canadian Journal of Economics*, vol. 15, n° 4, p. 735-756.

Horvath, Francis W. [1982], « Forgotten unemployment: Recall bias in retrospective data », *Monthly Labor Review*, mars, p. 40-43.

Katz, Lawrence F. et Bruce D. Meyer [1988], « Unemployment insurance, recall expectations and unemployment outcomes », document de travail n° 2594, National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Lilien, D. [1982], « Sectoral shifts and cyclical unemployment », *Journal of Political Economy*, août, p. 777-793.

Lipsey, Richard G., éd. [1990], *Zero Inflation: The Goal of Price Stability*, Toronto, C. D. Howe Institute.

Lucas, R. F. [1989], « The Bank of Canada and zero inflation: A new cross of gold », *Canadian Public Policy*, vol. 15, mars, p. 84-93.

McIlveen, Neil et Harvey Sims [1978], « The flow components of unemployment in Canada », Special Labour Force Studies, Series A, n° 11, Ottawa, Statistique Canada.

Maddala, G. S. [1983], *Limited Dependent and Qualitative Variables in Econometrics*, Cambridge, Cambridge University Press.

Murphy, Kevin M. et Robert H. Topel [1987], « The evolution of unemployment in the United States », *NBER Macroeconomics Annual*, vol. 2, p. 11-68.

Organisation de coopération et de développement économiques [1988], *Perspectives économiques*, Paris, OCDE.

Salant, Stephan W. [1977], « Search theory and duration data: A theory of sorts », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 91, p. 39-47.

Statistique Canada [1990], *Enquête sur l'activité : Guide de l'utilisateur de microdonnées, 1986-1987. Fichier longitudinal*, Ottawa, Statistique Canada.

_____ [1982], *Emploi et chômage pendant la totalité ou une partie de l'année : Résultats des enquêtes sur l'activité annuelle, 1977-1980*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada.

Suits, Daniel B. [1984], « Dummy variables: Mechanics vs. interpretation », *Review of Economics and Statistics*, vol. 66, n° 1, février, p. 177-180.

Summers, Lawrence H. [1986], « Why is the unemployment rate so very high near full employment? », *Brookings Papers on Economic Activity*, n° 2, p. 339-396.

Whittingham, Frank J. et Bruce W. Wilkinson [1967], « Work patterns of the Canadian population, 1964 », Special Labour Force Studies n° 2, Ottawa, Dominion Bureau of Statistics.